



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

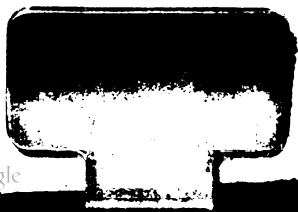
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



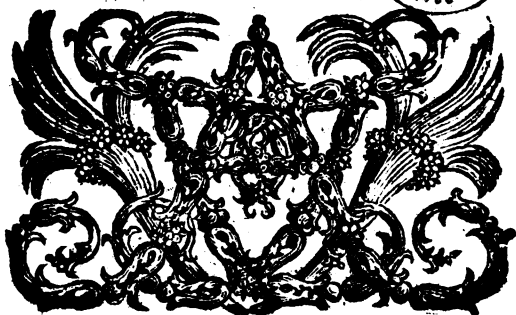
M E R C U R E

G A L A N T

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LEI DAUPHIN

DECEMBRE 1677



A LYON,

**Chez THOMAS AMAULRY, rue
Merciere, au Mercure Galant.**

**M. DC. LXXVII,
AVEC PRIVILEGE DU ROY**

WATER OURE

GALANT

DEUX A MOIS

LEI DAPHNE

DECEMBRE 1837



A LYON

chez THOMAS AMABLEY, 1
Maison, au Marais de la

ANNO 1837
DECEMBRE 1837

LE LIBRAIRE
au Lecteur.

L'*On continue à représenter
dans l'Académie Royale de
Musique de Lyon, Phaëton,
avec toutes ses Décorations &
changemens de Theatre, avec
un succès extraordinaire, &
l'on peut dire qu'il est aussi-
bien représenté qu'à Paris,
pour toutes choses.*



LIVRES NOUVEAUX
du Mois de Decembre 1687.

Histoire de Louis Dou-

22

zième de Monsieur Varil-
las in quarto, 3. vol. 18. li-
vres.

La vie du Pere Colon, de
la Compagnie de Jesus,
Confesseur des Roys Hen-
ry quatrième, & Louis
Treizième, par le Pere
Dorleans, in quarto, 4. liv.
10. sols.

La maniere de bien pen-
ser dans les Ouvrages d'Es-
prit Dialogues, in quarto,
5. livr.

Job, traduit en François,
in octavo, 4. liv.

Pensées Chrétiennes sur
divers sujets de piété, in-
octavo, 30. sols.

Traité des Statuts, des
Origines, Noms definition
& division des Statuts, in-
douze, 2. liv.

Lettre d'une Dame Chrétienne de la Chine, où par occasion les usages de ces Peuples, l'établissement de la Religion; les manieres des Missionnaires, & les exercices de Pieté des Nouveaux Chrestiens sont expliqués, indouze, 20. s.

Aphorismes de Controverse ou Instructions Catholiques, tirées de l'Ecriture des Conciles & des Saints Peres, indouze, 40. sols.

Histoire Poétique de la Guerre, nouvellement déclarée entre les Anciens & Modernes, indouze, 2. liv.

Le quérisme ou les Illusions de la nouvelle Oraison de Quiétude, indouze, 30. sols.

Reflexions sur ce qui peut
Plaire ou déplaire dans le
Commerce du Monde, in-
douze, 2. liv.

Continuation des Essais
de Morale, tome Premier
de la premiere Partie, con-
tenant des Reflexions Mo-
rales, sur les Epistres &
Evangelies depuis le premier
Dimanche de l'Avent jus-
qu'au Mercredy des Cen-
dres, indouze, 50. sols.

Le Chevalier à la Mode
Comedie de M. d'Ancourt,
indouze, 25. s.

La Desolation des Ioueu-
ses de Monsieur d'Ancourt,
indouze, 20. s.

Oraison Funebre de Mr
le Prince de Condé par le
Pere d'Aubeuton, lesuite
inquarto, 10. sols.

Lettre curieuse à un Amy
dans laquelle on fait l'Ana-
lise de la nouvelle Theolo-
gie Mystique du Docteur
Molinos, in quarto, 10. sols.

Le Journal des Scavans se
distribue toutes les Semai-
nes pour huit sols, quatre
Cahiers.



Extrait du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à
Chaville le 18. Juillet 1683. Signé, Par
le Roy en son Conseil. LUNQUIERES. Il est
permis à I. D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de
faire imprimer tous les Mois un Livre in-
titulé **MERCURE GALANT**, contenant
plusieurs Pieces, Relation, Histoires Avan-
tures, & autres Ouvrages historique, cu-
rieux & galans, pour la satisfaction de
notre cher & tres amé Fils **LE DAUPHIN**,
pendant le temps & espace de dix années
à compter du jour que chacun desdits
Volumes sera achevé d'imprimer pour la
premiere fois : Comme aussi défenses sont
faites à tous Libraires, Imprimeurs Gra-
veurs & autres, d'imprimer graver & de-
biter ledit Livre sans le consentement de
l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny
Planches servant à l'ornement dudit Livres
mesme d'en vendre separément, & de donner
à lire ledit Livre ; le tout à peine de six
mille livres d'amende contre chacun des
contrevenans, & confiscation des Exem-
plaires, contrefaits ; ainsi que plus au long
est porté audit Privilege.

*Registré sur le Livre de la Communauté le 14
Septembre 1683.*

Signé **ANGOT**, Syndic.

Et ledit Sieur **I. D. Ecuyer**, Sieur de
Vizé, a cédé & transporté son droit de
Privilege à **Thomas Amaulry**, Libraire à
Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait
eux'eux.



MERCURE

GALANT

DECEMBRE 1687



'Aurois , Madame ,
de tres-belles choses à vous dire du
Roy selon ma coutume , si je pouvois rapporter au
commencement de cette Lettre tout ce qui fut dit au Parlement à la gloire de ce Prince,
le jour de la Mercuriale. Monsieur le Procureur General fit

Decembre 1687.

A

un Discours qui luy attira de grands applaudissemens. Il fit voir que le plus bel apanage de l'homme estoit l'esprit : mais que l'on devoit s'en défier à cause du cœur qui le seduisoit. Il s'étendit sur le soin que nous devons tous avoir de travailler à nous connoître nous-mêmes, & sur ce que chacun ose se mesler de juger des autres. Il dit que dans les différentes professions que l'on pouvoit embrasser, de tous ceux qui les exerçoient il n'y en avoit point de plus exposez à la censure des hommes que les Juges ; que chacun parloit des Jugemens qu'ils rendoient, sans sçavoir leurs raisons, leurs intentions, le fond & la verité des affaires dont il s'agissoit, & qu'ainsi il estimoit les Juges malheureux ;

& particulièrement les bons juges. Il ajouta qu'ils estoient les Ministres des Loix, mais qu'ils n'en estoient ny les Auteurs ny les Maistres, & que cela appartenoit au Roy, ce qui luy donna occasion d'en faire un tres-bel éloge, en parlant de la maniere dont Sa Majesté se soumet aux Loix & aux Conseils. Quand on auroit eu assez de memoire pour en retenir toutes les pensées, & me les redire exactement, je ne voudrois pas me hazarder à vous en faire icy le détail, puis qu'elles perdroient beaucoup de leur prix, estant dépouillées de l'éloquence avec laquelle cet illustre Magistrat les mit dans leur jour.

Monsieur le premier President dit beaucoup de choses en peu de paroles suivant sa ma-

maniere ordinaire. Il fit remarquer entre autres choses , que comme Dieu n'avoit jamais tant fait pour aucun Monarque que pour le Roy , jamais aussi aucun Monarque n'avoit tant fait pour les interets de Dieu. Son Discours roula sur la retraite du Cabinet , c'est à dire , sur l'application au travail , & il fit voir que ces sortes de retraites valoient souvent mieux que celles où l'esprit se recueille entierement pour l'Oraison.

Monsieur le Pelletier, Conseiller au Parlement , Fils de Monsieur le Controleur General , President au Mortier , fut reçu ce jour-là en survivance. Il estoit placé où Messieurs les Gens du Roy ont accoustumé de se mettre , & Monsieur le premier President ayant par-

GALANT.

lé de son mérite, & dit qu'il fal-
loit haster sa Reception, il vint
occuper la place de Monsieur le
Pellerier son Pere. Il y demeu-
ra un peu de temps, après quoy
Monsieur le Controleur Gene-
ral la reprit. En suite le Parle-
ment se leva, ce qui finit la
Séance de ce jour.

Il est difficile que vous n'ayez
entendu parler d'une Requête
des vieilles Fontaines de Paris
contre les nouvelles. C'est une
Ode Latine de Monsieur de
Santeuil, Chanoine Régulier
de Saint Victor. Tous ses Ou-
vrages sont si estimez qu'ils ne
manquent pas de trouver des
Traducteurs, mais, Madame,
ce ne sont jamais des Tradu-
cteurs inconnus. Les plus
grands Poètes se font toujours
un plaisir de mettre ses Vers

6 M E R C U R È

en nostre Langue, & vous n'en
douterez pas quand vous sçau-
rez que Monsieur de la Mon-
noye, fameux par divers prix
remportez à l'Academie Fran-
çoise, a fait la Traduction
que vous allez lire.



A MONSIEUR

D E F O U R C Y,

PREVOST DES MARCHANDS,

Requeste des vieilles Fontaines
de Paris contre les nouvelles.

L Es Nymphes des vieilles Fon-
taines

*Viennent, grand Magistrat, vous
adresser leurs cris.*

*Heureuses, si vos soins voultoient
rendre à leurs vaines*

Ces liquides trésors, qu'en recueillois
Paris.



Helas ! nous sommes , disent-elles ,
Contrainies de quitter nos arides
Canaux ;

Tandis que dans ces lieux cent Naïa-
des nouvelles ,

Semblent , courant par tout , insulter
à nos maux.



Nos fontaines ce sont nos larmes.
D'où vient ce changement ? quel est
notre forfait ?

D'écarter autrefois , Nymphes pleines
de charmes ;

Il ne nous reste plus que des noms
sans effet.



Le Marbre loge nos rivales ,
L'illustre Pelletier leur bâtit des
Palais ,

Et les Muses entore à nostre hon-
neur fatales

8 M E R C U R E

*Ont ajouté des Vers qui ne mourront
jamais.*



*Chaque Naiade à son domaine,
Sur la teste chacune a des fleurs à
l'enuy,
Et chacune reglant le tours de la
Fontaine,
Jouït en paix du bien qu'elles nous a
ravy.*



*L'une du poste à l'avantage,
L'autre vante aux passans le cristal
de son eau;
De son urne à leurs yeux l'autre
étale l'ouvrage;
Et leur fait admirer l'adresse du
ciseau.*



*Qui de nous, sans estre cha-
grine,
Peut voir par leur orgueil nos noms
ainsi braver.*

GALANT. 9

Lors que connus à peine en leur propre origine

Les leurs brillent sur l'or superbement gravez ?



Cependant nostre Onde inutile
Par des sentiers confus dans les Rochers se perd,

Et ce tribut flottant réservé pour la
Ville
Arrose sans profit un stérile desert.



Que la fortune est inégale !
Ce Magistrat jadis nous traita beaucoup mieux,

Qui pour nous attirer dans la Ville
Royale,
Nous fit tailler en l'air un chemin
Spacieux, id



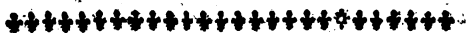
Vous, digne choix d'un grand
Monarque,
A vostre premier rang si quelque
égard est deu,

*Daignez nous en laisser une éternelle
marque,
En nous rendant l'éclat que nous
avons perdu.*



*Que si par vostre heureux suf-
frage
Le retour à nos eaux estoit ouvert
icy,
Toutes feroient alors dans leur
bruyant langage
Jour & nuit resonner le grand nom
de Fourcy.*

Je vous envoie une Lettre
qui a bien de quoy contenter
les Curieux. Il y a des choses
dans les sujets qu'elle traite,
que vous serez bien aise d'ap-
prendre.



LE BERGER DE FLORE

A MADAME...

Vous avez oüy parler en gros ,
Madame , des Tombeaux qu'on
a découverts dans mon voisinage ,
& vous en desirez un plus particulier
éclaircissement. Il m'est facile de vous
le donner , j'ay eu la curiosité de les voir
& le soin de les examiner ; & ie vay
vous rendre compte de ce que j'en ay
oüy dire , & de ce que i'en pense. M.
Perrel , Avocat du Roy à Bar - sur -
Seine faisant provigner une de ses
vignes l'Hiver dernier , & ses Ou-
vriers creusant leurs fosses assez à
fond , commencerent par hazard cette
découverte , qui fut ensuite continuée
par ses ordres. On a trouvé dans
cette vigne , qui est à un bon quart

A 6

10. MERCURE

de lieue de Bar-sur-Seine, sur le penchant d'un costeau, neuf Cercueils de pierre, rangez trois à trois, de bout en bout, en travers de la vigne & du costeau, & vers le milieu, sans presque aucun espace vuide entre-eux, avec des murailles à leurs costez & à l'un de leurs bouts; & une grosse pierre faite comme un ancien Aurel à l'autre bout; le tout posé sur un fond de sable, & couvert de deux pieds de terre au plus.

J'ay vu cinq de ces Cercueils en leur entier, les autres ont esté rompus en les tirant de leur place, on l'estoient déjà. Ils sont d'une pierre blanche, meslée de petits brillans, tout aussi belle que si elle venoit de sortir de la carrière; & quoy qu'elle soit assez tendre, elle n'a pas esté unie par l'Ouvrier, mais seulement ébauchée au marteau. Les

GALANT.

Connoisseurs disent que c'est de la pierre de Ricey, qui n'est éloignée de là que d'une bonne lieue ; & le mot de Ricey, Madame, comprend ordinairement les trois gros Bourgs de mesme nom, dont la réputation merite l'éclaircissement que je vous donneray, quand j'auray fini l'article des Cercueils. Ils estoient tous de mesme grandeur & de même figure, & ont dans œuvre cinq pied & demy de long, un pied & demy de large, avec un pied de grue à l'un des bouts ; huit pouces de large de creux à l'autre bout, & deux pouces d'épaisseur par tout. Leurs couvertures estoient de la mesme pierre & du mesme travail, figurées en rond par le dehors, & creusées de six pouces par le dedans ; mais toutes ont esté rompues, & l'on n'en voit que des morceaux, par où l'on juge de leur nature & de leur façon.

14 MERCURE

Quant à l'Autel, il étoit en son entier, tout d'une pièce, & de la même pierre seulement ébauchée. Il a quatre pieds & demy de long, vingt pouces de larges & quatorze de hauteur. Il s'est trouvé des testes & des os dans tous ces Cercueils, avec de la terre qui y estoit sans doute entrée depuis la rupture de leurs couvertures, mais rien de plus. Les morts à qui appartiennent ces restes, estoient tournez vers l'Orient, & avoient l'Autel à leur teste; & c'est apparemment pour les tourner de la sorte, que les Cercueils avoient esté rangez, non pas du haut en bas du coteau, mais en travers, comme je l'ay observé. Ce coteau se nomme Devoyé, & est du finage de Messey, Village autrefois l'un des Fauxbourgs de Bar-sur-Seine, d'une situation très belle & très-avantageuse, sur le doux penchant d'une colline qui n

l'Ourse d'un costé, & l'Arce de l'autre, avec la Seine à ses pieds, où ces deux premières Rivières se jettent en moins de mille pas de distance. Quelques-uns disent que le nom de Mesrey vient de Mestrein, l'un des Petits-fils de Noë ; mais les autres ne remontant pas si haut, peut-être à cause de la difficulté de la preuve, se contentent de l'attribuer à Michra, Dieu ou Déesse des Gaulois, comme ils attribuent celui de Baleno, Village voisin, à Belenus, autre Dieu de nos Ancestres & ceux de Polisi, appelé Choiseuil depuis quelques années, & de Poliso ; Terres du même voisinage, à Isis, & à Osiris, en joignant les noms de ces deux Divinités au mot Pol, ou Polus, qui signifie Ciel ou résidence. A quoy ils ajoutent que Devoye s'exprimant en Latin par Deorum via, ou vicus, ce qui

signifie en nostre Langue, la voye, le chemin, la Bourgade, ou la demeure des Dieux, il y a lieu de croire que ce côteau estoit un hospice ou une habitation des Dieux, & que les corps que contenoient les Cercueils, avec l'Autel à leur teste, estoient celles de quelques petites Divinites du pays; mais en verité je ne pense pas qu'on leur doive faire tant d'honneur, & j'ay plus de penchant à me persuader, avec le Maistre de la Vigne, qui est homme d'esprit, que comme ce côteau produit du vin d'une bonté singulière, il estoit seulement consacré à Bacchus, & aux Dieux de sa suite; & que les morts des Cercueils n'estoient que quelques Sacrificateurs de ces Divinites Liberrones, Druides ou autres. Et voilà, Madame, ce que j'en sçay, & ce que j'en juge. Quant aux trois Bourgs qui portent le nom de Rices, ils

l'ont reçu d'un Chef des Helvétiques, c'est à dire, Suisses, appelé Ric. Les Troupes qu'il commandoit estoient de trois differens Cantons. Elles inonderent nos Campagnes, & Cesar, qui les repoussa, ayant permis à quelques-uns de ces peuples vaincus, d'habiter cette contrée, ils bâtirent trois grands Bourgs, qui sont ceux dont ie vous parle. Ce que l'on croit de l'origine des Ristons, ou Ricelois, a de grandes apparences de verité, & confirme bien ce qu'on nous disoit dernièrement de Bar-sur-Seine & de Bar-sur-Aube, que ces deux Villes assises sur deux Rivières, estoient les barres ou barrières des Heduens ou anciens Autunais, & les Ambo-Barriens ou Ambarriens de Cesar, contre le sentiment ordinaire de ses Interpretes. Lully-sur-Saône, Village de ce voisinage, où sont les restes d'un ancien & fort Chasteau, qu'on

attribuë à cet Empereur , aussi-bien que le nom de ce lieu , appellé en Latin *Juliacum* , aide encore à la mesme preuve. La montagne de Chaté qui est à la vue de Buffières , Village voisin , & qu'on tient avoir esté un des Camps de Cesar , ne la fortifie pas peu ; & l'on peut dire encore que les Chemins Romains qui traversent ce pays de toutes parts , & les Medailles que l'on y rencontre , en sont de bonnes marques. Ce qui pourroit aussi faire croire que les Cercueils de Devoye contenoient plutôt des corps de Romains , que des corps de nos Ancestres. Mais je me trompe , ce ne devoit estre ny des uns ny des autres , parce que les Gaules brûloient les Morts , au rapport mesme de Cesar , & que les Romains mettoient à la bouche de ceux qu'ils enterroient , de petites pieces d'or , d'argent , & de cuivre .

pour payer à Caron le passage du fleuve d'Oubly, & enfermoient quelquefois des lampes ardentes avec eux, pour servir à leur conduite dans les tenebres de l'autre monde, & l'on n'a trouvé dans tous les Cercueils que des os & de la terre, suivant l'observation que j'en ay faite. Neanmoins on pourroit penser que comme les Romains brûloient par honneur quelques-uns de leurs Morts, les Gaulois par la mesme raison, enterraient quelques-uns des leurs, & que ceux des Cercueils estoient de ce nombre, & apparemment de quelque illustre famille de Bar-sur-Seine, qui avoit choisi sa sepulture dans sa Vigne, comme le bon Pere Abraham choisit la sienne, & celle de ses Enfants, dans son Champ. Mais c'est trop, Madame, entretenir de morts & de sepulchres une Personne comme

vous, qui est dans le plus bel âge de la vie. Agréez donc que je change de discours, & que, &c.

Comme je vous parlay le mois passé du Mariage de Monsieur le Comte de Tonnerre, premier Gentilhomme de la Chambre de Monsieur, avec Mademoiselle de Manevillette, je dois vous dire aujourdhuy que ce Mariage est presentement consommé ; que la cérémonie en a esté faite dans l'une des Chapelles du Palais Royal, & que Monsieur, & toute la Cour y ont assisté ; ce que je vous ay déjà dit de ce Mariage m'empesche de vous en entretenir plus au long dans cette Lettre.

Il s'en est fait un autre de Monsieur le Marquis de Nessel,

Fils de Monsieur le Comte de Mailly, avec Mademoiselle de Coligny. Ils sont tous deux d'une tres-illustre naissance, & Monsieur le Marquis de Nesle a toujours passé pour un tres-galant homme, & qui a beaucoup de cœur, & d'esprit. Il fit voir son adresse au dernier Caroussel, & disputa fort longtemps le prix. Il est Colonel du Regiment de Navarre. Mademoiselle de Coligny est ieune, & tres-bien faite, & quoy qu'elle n'ait point esté élevée à la Cour, elle ne laisse pas d'avoir l'esprit delicat, & aussi bon air que si elle y avoit toujours demeuré. Cependant elle n'a point quitté Monsieur le Comte de Coligny son pere, qui depuis plusieurs années s'estoit retiré dans une de ses Terres,

pour se reposer après ses glorieuses fatigues, & pour y vivre dans une retraite où il pût apprendre à bien mourir, & à se vaincre luy-mesme, après avoir combattu pour la gloire en plusieurs occasions, & remporté des Victoires éclatantes. Je vous en parlay amplement quand je vous appris sa mort. Ainsi je ne vous en diray pas davantage aujourd'huy. Mademoiselle de Coligny, au lieu d'aller briller à la Cour après qu'elle eut perdu Monsieur le Comte de Coligny son pere, se retira dans le Couvent des Filles de l'Assomption, préférant cette retraite aux plaisirs qui sont permis à son âge, & la jugeant plus conforme à l'estat où la mettoit cette mort. Monsieur de Coligny, son Frere

unique, estoit alors Abbé ; mais comme le Testament de feu Monsieur de Coligny luy donnoit une année pour se déterminer à s'atacher entierement à ce party , ou à prendre celuy de l'épée afin de perpetuer un aussi grand nom que le sien ; qui seroit demeuré ensevely après la mort du Comte son pere , parce qu'il n'y avoit plus aucun masle qui le portast, il resolut pour suivre les dernieres volontez de celuy à qui il devoit la vie , & qui bien qu'il ne l'eust pas expressément ordonné , sembloit pancher de ce costé-là , de quitter ses Benefices, pour se sacrifier à la gloire de son nom , & se mettre en estat de le soutenir glorieusement. C'est à quoy on luy voit presentement donner tous ses soins.

Vous avez raison de plaindre ceux qui font leur bonheur d'aimer. L'inconstance, l'infidélité, la perfidie, sont des suites si ordinaires de cette dangereuse passion, qu'on ne voit presque personne qui ne se repente de s'y estre abandonné. Mais si l'Amour étoit tel que l'a peint un excellent homme qui en a fait le portrait, je doute fort que vous voulussiez le condamner. Je vous laisse lire, & après cette lecture vous m'apprendrez quels seront vos sentimens.





LE PORTRAIT

DU PUR AMOUR

A l'insensible Amarillis.

LE pur Amour est bien rare, belle Amarillis. Le moyen de vous en donner le portrait que vous demandez. Ne sçavez-vous pas qu'on a passé en maxime, qu'il en est comme de l'apparition des Esprits ; tout le monde en parle, personne n'en voit. Si vostre cœur estoit aussi tendre que vostre ame est belle, vous trouveriez chez vous les plus beaux traits qu'il faudroit pour finir ce grand ouvrage, mais par malheur pour l'Amour, vous n'en voulez con-

Decembre 1687.

B

noistre que la peinture. Qu'en
ferez-vous si vous n'aimez pas?
Enfin je m'en vais vous le faire.

Ce portrait fidelle & sincere,

Vous le voulez, il y faut con-
sentir;

Mais l'Amour est un grand
mistere,

En juge-t-on sans le sentir ?

Heureux l'Amant , belle
Amarillis , qui sçaura vous ap-
prendre à connoistre les défauts
de cette peinture , & à trouver
dans vos sentimens de quoy les
reparer & la mieux finir. Jus-
qu'à ce que vous soyez plus
amplement instruite sur cette
matiere, il est bon en tout cas
que vous sçachiez que ce n'est
pas icy qu'il faut chercher le
brillant de l'esprit. Il n'en faut
point dans les affaires du cœur,
c'est un brouillon qui ne sert

qu'à les gâter, il fait ordinairement beaucoup de Comédiens; de vrais Amans, point du tout.

Défiez vous des Amans

*Qui se piquent de bien dire ,
Dans les tendres sentimens*

Qu'un sincere Amour inspire.

Si l'on a d'ailleurs tourmens ,

L'on se tait, & l'on soupire.

*Aux dépens de l'Amour sous de
trompeurs appas ,*

*L'Esprit se fait valoir , pousse de
grands bels ,*

*Entasse les Zephirs sur les Lis &
les Roses ;*

Il dit mille belles choses ,

Mais le cœur ne les sent pas.

Ne vous y trompez donc pas
Amarillis, tout est plein de ces
faux Amans qui parlent beau-
coup, & ne sentent rien, & qui
sans s'émouvoir de ce qu'ils
disent, veulent voir jusqu'à

quel degré d'émotion , & de sensibilité ils reduiront les cœurs qu'ils attaquent. Vous ne pourrez jamais bien les démêler , ces Comédiens du tendre , que vous n'ayez esté vous même veritablement attendrie. Voyez si vous seriez mal de sentir une partie de ce que je vous vais dire. Pesez chaque mot ; & consultez vostre cœur ; le mien s'accōmoderoit de tout cela , s'il trouvoit avec qui faire de moitié , & de quelque chose de moins , si le commerce estoit avec vous. Quand l'Amour occupe une ame , il l'occupe toute : il est pur , il est vif , il est agissant , il est spirituel comme elle , il touche le cœur sans le corrompre , il élève l'esprit sans l'égarer. Content de soy-même , il se regarde , il se medite ; il se contemple , & ne

fait que cela. Plus il se connoist, plus il aime à se connoistre, plus il s'examine, plus il a de plaisirs, C'est une circulation continuelle de sentimens, de reflexions, de desirs, de soy-mesme à son objet, de son objet à soy-mesme. Il en étudie les inclinations, il en recherche les beautez, il en démêle les simpaties, il en desire les felicitez, il en aime tout.

C'est un enchantement qui eleve l'homme au dessus de luy-mesme, qui luy decouvre une vaste étendue de biens & de plaisirs, inconnus à ceux qui ne sçavent pas aimer. Son imagination est toujours remplie, toujours contente, toujours charmée. Son esprit est toujours diverty, son cœur toujours attëdry. Plus il aime, plus il voudroit aimer, rien n'est plus vaste,

plus piquant , & plus sensible que ses desirs , rien n'est plus délicieux que ses joyes , plus pénétrant que sa tendresse.

Rien n'échape à sa curiosité , rien ne surprend sa vigilance , rien ne suspend son activité. S'il n'interrompt les affaires , il est au dessus ; par tout il trouve son objet , comme le Cadran son pôle ; il le voit par tout , par tout il le cajole , sans cesse il l'admire , il le cherche , il le suit , il le contemple , il l'adore. Le plaisir de l'Amour , c'est L'Amour. Aimer pour aimer c'est le terme de l'Amour. De toutes les passions , de toutes les vertus , l'Amour est celle qui est la plus contente d'elle-même. Quand elle a produit l'Amour , elle a tout fait , & ne veut que cela.

Qui demande plus , merite moins , qui ne cherche que soy-mesme dans son amour , est indigne de celuy d'autrui ; qui veut outrer les plaisirs , les perd. La débauche des sens est à l'Amour , ce que l'excès du vin est à la raison. Les voluptez les plus innocentes & les plus pures , sont les plus douces , les plus sensibles , les plus piquantes , & les plus longues.

Par tout où l'empportement des sens domine , l'Amour s'éteint, ou n'est qu'un faux amour qui usurpe les titres d'honneur qui ne luy conviennent pas. Il est fragile , il est injuste , il est volage , il est corrompu comme sa source. Les plaisirs du pur Amour sont d'un autre ordre ; plaire & charmer font toute sa joye.

Vn cœur qui sçait aimer , ñe sçait que cela , & sçait tout. Fixé sur son objet , il n'est que là , & il est par tout ; rien ne le trouble , rien ne l'étonne , rien ne le lasse , rien ne le dissipe , rien ne le dégoûte. Il s'élève , il s'abaisse , il s'aneantit , il s'afflige , il se réjouit , suivant les impressions de son objet ; c'est un Caméléon qui en prend toutes les couleurs.

Mais si l'on répond à sa sensibilité , si l'intelligence se forme entre deux cœurs , s'ils sont également touchés , s'ils sont tendres , s'ils sont fidèles , il n'y a rien de plus piquât que leurs plaisirs , & tels que mon idée me les représente , je n'en conçois point de pareils , car pour l'expérience , à moy n'appartient , Amarillis , de l'avoir eüe ; vous m'en direz

des nouvelles si vous y parvenez. Voicy cependant comme je m'imagine que doivent estre les sentimens dans un si doux commerce.

Deux cœurs bien touchez & bien unis, se trouvent partout. Dans l'absence tout parle d'eux, dans le silence tout parle pour eux. Plus leurs plaisirs sont inconnus, plus ils sont sensibles; moins on devine leurs joyes, plus elles croissent.

En compagnie ils ne comprennent qu'eux, tout est absent pour eux, ils s'entendent, ils se devinent, ils s'expliquent. Leur attention est fidelle, leur intelligence est fine, tout ce qui ne dit rien pour les autres, parle pour eux. L'amour couvre la personne aimée de mille chiffres, mille gens les voyent, un seul en a la Clef, un

34 MERCURE

coup d'œil, un geste, un soufrire, un soupir, tout cela dit beaucoup à qui sçait l'entendre. Les plus petits signes font de longs discours qui charment, qui entretiennent, qui occupent, mille soins invisibles reüssissent, engagent, plaisent, mille desirs secrets enflâment.

Il y a dans le commerce des vrais Amans une langueur sans tristesse, une inquietude sans chagrin, un transport sans emportement, un trouble sans agitation, une resverie sans distraction, des plaisirs sans douleur, des soupirs sans amertume, des fureurs sans desespoir. Tout ce qu'ils sentent ne se sent que par eux; ils sont dans le monde comme si le monde n'estoit fait que pour eux.

leur amour est une extase qui les élève, qui les enchante, qui les ravit; il leur fait des images qui représentent tout ce qu'ils veulent, qui disent tout ce qu'ils pensent, qui expriment tout ce qu'ils imaginent.

C'est une seconde ame, une double vie, les soupirs de l'un font mouvoir le pouls de l'autre. C'est un air celeste dont l'influence agite ses pensées, enflâme ses desirs, redouble sa tendresse; c'est une harmonie qui fait tressaillir les ames, qui les captive, qui les enchante.

Le nom de la personne aimée est comme le mot du guet du cœur. Par tout où l'on le prononce, il s'émeut, il s'arreste, il se plaît; il le repete en secret, il luy forme un portrait en un instant; le son de sa voix est

une simphonie melodieuse; en frappant l'oreille il donne au cœur, quand il l'entend il n'entend que cela, tout ce qu'on dit de grand du merite des personnes excellentes on le voit, ou l'on croit le voir dans celle qu'on aime, l'Amour est comme la Manne, il a tous les gouts.

Deux personnes qui s'aiment ne peuvent imaginer d'autre joye ny d'autre felicité que dans leur amour, hors de là ils ne découvrent qu'un néant affreux. C'est une immensité de bon-heur qui couvre toute sorte de miseres. Les pensées naissent l'une de l'autre, leur fource ne tarit jamais, elles ont toujours la grace de la nouveauté. Rien n'est si vaste, rien n'est si fecond. Leurs paroles sont des effets, leur cœur

est dans toutes leurs actions , l'amour est à leur ame ce que la lumière est à la vueë. C'est le bon sens de la volupté , le chef d'œuvre de la raison , le beau jour & la ferenité de l'ame. Il en est de l'Amour comme du Printemps , tout y fleurit jusqu'aux épines , c'est la plus insatiable de toutes les passions , plus on a d'amour plus on en voudroit avoir , c'est la grande affaire du cœur ; qui la fait bien , sçait tout faire. Mais je vous l'ay dit , Amarillis , on en trouve quelques copies ; des originaux , point du tout.

Je vous tiens parole touchant la Relation que je vous avois promise du Siege de Castelnovo. Celle que vous allez lire a esté envoyée à Monsieur le Prince de Cony par

Monsieur le Chevalier de Pouffesmothe de Tersanville, Aide de Camp du Bataillon de Malthe, qui a servy dans les Troupes de France, & en Hongrie au Siege de Neuhaufel, où Monsieur le Prince de Conty a esté témoin de la maniere dont il s'est distingué. Vous jugez bien que ce Chevalier a travaillé à rendre cette Relation exacte, puis qu'il l'a faite pour un Prince qui sçait non seulement le mestier de la Guerre à cause de l'application avec laquelle il s'y est attaché toutes les fois qu'il en a pû trouver l'occasion, mais qui a mesme beaucoup de ce discernement, qui fait juger juste de toutes sortes d'ouvrages.



R E L A T I O N

*Du Siege de Castelnovo
en Dalmatie.*

LE Comte Herbestheim ,
Grand Prieur de Hongrie ,
& General des Galeres de Mal-
the , lequel , outre son Escadre
de huit Galeres , avoit aussi sous
son Commandement les sept
Galeres du Pape , ayant receu
ordre exprès de Sa Sainteté &
du grand Maistre , de ne point
s'incorporer avec l'Armée Ve-
nitienne de la Morée , com-
mandée par le Generalissime
Morosini , à cause des soup-
çons de peste qui se confir-
moient tous les jours , se voyoit

hors d'estat d'employer utilement ses forces pour le service de la Chrétienté, & après avoir battu le Mers l'espace de trois mois, il n'attendoit plus que les ordres du Grand Maistre pour s'en retourner à Malthe, lorsqu'il receut en Calabre le 2. du mois d'Aoust un Paquet de Rome, par lequel il apprit que Sa Sainteté avoit resolu quelque entreprise sur quelqu'une des Places que les Turcs tiennent dans la Dalmatie le long du Golphe de Venise.

Cette nouvelle luy ayant fait faire voile en diligence de ce costé-là, il s'y rendit le septième d'Aoust, & ayant donné aussi-tost avis de son arrivée au General Geronimo Cornaro, qui estoit à Spalatro occupé à rassembler ses forces, il alla

moüiller vers l'Isle de Lezina pour l'y attendre , d'où s'estant reciproquement écrit plusieurs fois , ils resolurent ensemble le Siege de Castelnovo, mais quelle que fust l'application du General Cornaro , il ne put estre en estat d'agir que dans les derniers jours de ce mesme mois.

Castelnovo est une Place , tres-importante des Turcs , située vers l'entrée du Golphe , dit de *Catara*, qui prend son nom d'une autre Place appartenante à la Republique , laquelle est dans le fond du mesme Golphe , dont la Garnison aussi-bien que les Habitans des lieux voisins, suiets des Venitiens sont tous les jours aux mains avec les Milices de Castelnovo , ce qui fait que ces Infidelles sont aguerris, & qui passent pour les

plus braves & les plus déterminé de ce Pays là. Cette Place est située sur le bord de la Mer , & s'étend sur deux lignes , dont l'une regarde l'Albanie , & l'autre la Ville de Raguse , & vers l'endroit où elle s'avance le plus loin en terre, elle a un Chasteau qui domine toute la Ville. Outre ce Chasteau , il y en a encore un autre , ou si vous voulez , un Fort à l'Antique , qui est détaché , & en couvre & défend les avenues. La Place est environnée de murailles basties aussi à l'antique d'une maçonnerie épaisse & solide , & flanquée par de grosses Tours , entre lesquelles il y en a d'autres moindres , & bien qu'elle n'ait aucuns dehors , le terrain d'alentour est d'une situation si avantageuse par ses inegalitez , qui forment

naturellement certains rideaux où il est aisé de se retrancher , qu'il n'est pas croyable combien les approches en sont dangereuses & difficiles.

L'Armée Chrestienne , composée de plus de cent Voiles , arriva à la vue de la Place le 2. de Septembre vers le soir , plus forte en apparence qu'en effet , puis qu'à la reserve de quatre Galeres & de deux Vaisseaux de Guerre de la Republique , & de quinze Galeres de Malthe , tout le reste n'estoit que des bastimens de Charge , & de peu de consideration. Dès le lendemain l'on s'occupa avec beaucoup de diligence à faire débarquer les Troupes. Celles de la republique au nombre de six à sept mille hommes , choisirent pour cet effet un lieu éloigné de quel-

ques milles de la Place pour taire leur descente, & les Maltois & Papalins qui ne faisoient qu'un mesme Corps d'environ quinze cens soldats, & de six-vingts Chevaliers, sous le Commandement du Chevalier de Mechatin, General des Troupes de Malthe, mirent pied à terre dans une Plage qui étoit beaucoup plus proche, ou une petite Plaine fort découverte, donnoit le moyen de tenir les infidelles éloignez des Marines par le Canon des Galeres, ayant pris selon la coûtume ; le poste d'honneur pour aller les premiers aux Ennemis.

Nos Gens alors ne tarderēt pas à éprouver que la reputation de bravoure en laquelle étoient les Habitans & la Garnison de Castelnovo n'estoit pas tout-à-fait

mal fondée , car ces Infidelles s'étant postez sur deux Colines qui se commandoient l'une à l'autre, & qui sont separées d'un grand Vallon qu'il falloit traverser aussi-bien que les Colines, par des chemins rudes & difficiles pour pouvoir arriver à la Ville, commencerent à y faire feu de tous côtez sur les nôtres, pour les empescher de s'avancer, mais le Chevalier de Mechatin ayant fait deux forts détachemens, l'un commandé par le Chevalier de Mareüil, accompagné d'ũ gros de Chevaliers, avec lesquels estoit l'Etendart de la Religion, porté par le Commandeur de la Tour Maubourg, & l'autre par le Chevalier de Lusignan Lezay, premier Major du Bataillon de Malthe, avec lequel estoient une partie des

Troupes de Sa Sainteté conduites sous luy, par le Comte de Montevécchi, ils'poufferent de part & d'autre les Ennemis avec tant de vigueur & de succès, qu'ils furent contraints après une résistance fort opiniastre, d'abandonner en defordre les postes qu'ils avoient occupez, & de se retirer fort à la haste sous leurs murailles, avec perte de beaucoup des leurs. Les nostres alors se rendirent maistres de quelques Maisons & autres lieux avantageux à la grande portée du Mousquet de la Ville, où ils firent alte à l'entrée de la nuit, ce qui donna lieux aux Ennemis de revenir dans l'obscurité & de se retrancher sur des hauteurs, & dans des Maisons d'où l'on eut bien de la peine à les chasser. Cependant le

Comte de S. Paul & le Chevalier de Mechatin s'avancerent en bon ordre avec le gros des Troupes, qui se rangeoient en Bataille à mesure qu'elles arrivoient des Marines. La resolution avec laquelle le Chevalier de Mareüil & le Chevalier de Lusignan allerent aux Ennemis, fut telle que l'on peut dire qu'elle commença dès lors à donner à ces infidelles la terreur, qui causa dans la suite l'heureux succès de l'entreprise; mais comme le feu fut grand & qu'il dura presque tout le jour, cela ne se put faire sans perte, il en coûta la vie entre autres, aux Chevaliers de Richebourg, de Barin, & de Guiran la Brillanne, qui moururent peu de jours après des grandes blessures qu'ils reçurent; les Chevaliers de

Pernac , de Loumieres , Ventura , Carafa , & Belacœuil , y furent aussi bleſſez.

Depuis le troiſième jour juſqu'au huitième , l'on s'occupa à former le Camp & les Lignes , & à faire débarquer l'Artillerie & les Mortiers à Bombes , les pluies preſque continuelles ayant cauſé beaucoup d'incommodité , & par ordre du General S. Paul l'on commença à mettre deux pieces de Canon en batterie , pour ruiner une maiſon dans laquelle les Turcs ſ'eſtoient fortifiez à cinquante pas de nos Retranchemens , mais ces Infidelles ne s'ébranlant point nonobſtant le feu du Canon , & nous incommodant beaucoup de leur Mouſqueterie ; l'on reſolut le huitième au matin de faire un détachement
des

des Troupes du Pape & de Malthe, sous le commandement du Chevalier de Marcüil , & de s'en servir pour chasser les Turcs de ce poste. Les Grenadiers commandez par le Chevalier de Seire , & les Fuseliers par le Chevalier de Paulmy , s'avancerent les premiers , & tout donna avec tant de vigueur , que les Ennemis ne pouvant soutenir ce choc , prirent honteusement la fuite après quelques décharges d'un assez grand feu ; & abandonnerent le poste, dont on s'empara dans le même temps. Le gros du Bataillon de Malthe s'y avança alors avec l'Etendard de la Religion , à la veuë duquel de grands cris de joye en signe de victoire , s'étant fait entendre , un nombre de Chevaliers & de Soldats

Decembre 1687.

C

prirent de là occasion de s'avancer davantage, & poufferent les Ennemis avec une ardeur incroyable jusqu'à une autre grande maison, éloignée d'environ vingt-cinq pas de leurs murailles, où ils s'estoient retranchez, & en demeurèrent les Maistres. Cet avantage nous coûta cher ; car bien que les Turcs n'eussent pas la hardiesse d'y tenir ferme, neanmoins comme les avenues de ce poste estoient commandées par un terrain superieur qui alloit toujours en s'élevant en forme d'amphiteatre, d'où les Turcs faisoient un feu terrible, aussi bien que du haut des murailles de la Ville & des Chasteaux, plusieurs des nostres y demurerent sur la place, entre lesquels se trouverent vingt-sept

Chevaliers , quatre de tuez sur la place , & vingt-trois bleffez dangereusement. Le Chevalier de Méchatin s'estant alors aperceu que le courage de ses Gens les portoit trop loin ; s'avança à propos pour les moderer , & pour les faire retourner au gros ; mais les Turcs faisant un feu continuel de toutes parts, blefferent encore le Chevalier de Lufignan , premier Major , le Chevalier de Seire , Capitaine des Grenadiers, & le Chevalier de Senicourt de Sefseval , lequel mourut peu de jours après, sensiblement regretté de toute l'Armée , pour les rares qualitez qui le distinguoient.

Cependant le mesme jour 8. de Septembre , pour causer de la diversion à l'Ennemy , &

pour empêcher les Affiegez de tenir toutes leurs forces unies vers la principale attaque , qui se faisoit du côté de la Place qui regarde l'Albanie, les Galeres s'étant approchées des murailles , firent du costé de la Mer un fort grand feu de leur Canon , pendant lequel on mit à terre du costé qui regarde la Ville de Raguse , un gros de Troupes sous le commandement du Comte du Monstier, Fils du General S. Paul , lesquels firent leurs retranchemens vers le Fort détaché de la Place , & continuerent leurs Travaux comme pour en former l'attaque.

Les jours suivans une batterie de onze grosses pieces de Canon , que l'on dressa pour la principale attaque , & une

grande quantité de Bombes qu'on jetta sans cesse dans la Place , incommoderent extraordinairement les Assiegez , pendant que les nostres s'étant logez & fortifiez dans les postes qu'ils avoient gagnez , s'occupoient à avancer leur Travaux avec diligence pour pouvoir attacher le Mineur à la Tour principale du Chasteau , pendant que le Canon faisoit une breche considerable à la Ville , le dessein étant de donner l'assaut à l'un & à l'autre en même temps.

Cependant le General Cornaro eut nouvelles qu'il venoit six mille hommes de secours aux Assiegez , sous le commandement du Bacha de Bosnie & d'Arcigovine , c'est pourquoy il fit occuper toutes les hau-

teurs & tous les postes avantageux pour l'empescher de passer outre , & neanmoins toutes les précautions qu'il avoit prises n'empescherent pas que les Ennemis , après avoir forcé tous les passages qui n'estoient gardez que par des Morlaques, Troupes qui sont plutôt accoutumées à fuir qu'à combattre, ne parussent le 15. sur les deux heures après midy, à la teste de nos premiers retranchemens , avec leurs cris ordinaires. Les premieres Troupes que nous avions de ce costé-là, furent d'abord ébranlées de la furie avec laquelle les Turcs fondirent sur elles ; mais le Comte du Montier qui n'en estoit pas éloigné, les ayant fait soutenir à propos par d'autres Troupes fraîches, elles retournerent à la charge

d'une maniere si vigoureuse, que les Turcs se renverserent aussi-tost les uns sur les autres; & comme ils ne pouvoient se retirer que par des défilez, les nostres profitant de leur desordre & de leur épouvante, en firent une grande boucherie. Huit à neuf cens demeurerent sur la place, dont les Morlaques revenus de leur premiere frayeur, apporterent selon leur coutume, cinq cens testes au General Cornaro en signe d'une Victoire signalée, avec un nombre d'esclaves auxquels ils avoient conservé la vie. L'on prit aussi huit Drapeaux Turcs, & nous ne perdîmes en cette occasion que trente hommes, entre lesquels il n'y eut personne de marque.

Le lendemain l'on exposa sur

des piques toutes les testes que l'on avoit coupées, pour intimider les Assiegez, & pour leur faire connoître que le secours qu'ils attendoient avoit esté battu. On les fit sommer, mais ils répondirent à coups de Canon & à coup de Mousquet, de sorte que les nostres recommencerent leur feu, & continuerent leurs Travaux avec plus d'ardeur qu'auparavant.

Le 19. nous vismes arriver avec joye vingt Bastiment qui nous amenoient dix-huit cens hommes de secours. Nous montâmes la Tranchée le même soir, & le Chevalier Zandodari, homme d'un merite singulier, y fut tué.

Le puits se trouvoit alors perfectionné, & l'on avoit mesme déjà conduit la galerie

jusqu'au pied de la muraille ,
 avec esperance de pouvoir
 bien-tost en voir l'effet , lors
 qu'on s'apperceut avec surpri-
 se que la maçonnerie en estoit
 d'une dureté si prodigieuse ,
 qu'il estoit impossible d'en ar-
 racher un morceau qu'avec une
 peine incroyable , ce qui ne
 s'accommodant pas avec l'im-
 patience qu'on avoit de venir
 au plutôt aux mains avec les
 Ennemis , d'autant plus que la
 saison commençoit à se faire
 rigoureuse par les pluyes con-
 tinuelles , & par les orages qui
 se formoient tous les jours ,
 tous ces desseins se tournerent
 à mettre la brèche en estat de
 donner l'assaut par le moyen
 du Canon ; & pendant qu'on
 estoit occupé dans l'exécution
 de ce projet , il arriva deux

choses extraordinaires , qui nous furent avantageuses.

La premiere fut , que deux Turcs qui avoient fuy de la Place, vinrent trouver le General Cornaro, & l'assurerent que s'il vouloit leur accorder un traitement favorable, ils feroient en sorte que plusieurs de ceux qui estoient dans la Ville, viendroient se rendre, ce qui ayant porté le General Cornaro à les bien traiter, l'un d'eux resta volontairement en son pouvoir comme pour ostage, & l'autre accompagné d'un Morlaque, en qui l'on avoit une entiere confiance, rentra dans la Ville, & y conclut la negociation avec tant de succès, qu'il revint deux ou trois heures après avec deux cens quarante autres Turcs bien ar-

mez & équipez , qui furent reçus agreablement dans nostre Armée. Une aventure si bizarre donna lieu à un autre accident, qui auroit achevé de lasser la constance d'une Garnison moins opiniâtre à supporter les plus fâcheuses extremitez ; car le General Cornaro voyant leurs forces si considerablement diminuées , & en ayant pris occasion de les sommer de se rendre , en les menaçant s'ils attendoient l'assaut , de les faire tous passer par le fil de l'épée, ils répondirent avec leur fierté accoutumée , qu'ils estoient résolus de se défendre jusqu'à la dernière extremité. Ainsi le feu recommença de nostre part avec beaucoup de furie , & le hazard ayant conduit une de nos Bombes dans un petit Fort situé sur

le bord de la Mer, où les Affiegez tenoient des poudres, & où une partie de leurs Femmes & Enfans s'étoient retirez comme dans le lieu qui paroiffoit le moins expofé, le feu qui prit à ces poudres fit fauter le Fort, & tout ce qui eftoit dedans, d'une maniere qui forma un fpectacle tel qu'on fe le peut imaginer.

Le mefme jour 28. la brèche paroiffant enfin raifonnablement ouverte, on prit la refolution de profiter de la confternation dans laquelle une fi étrange aventure devoit avoir jetté les Ennemis, & de donner l'affaut en deux endroits. L'on difpofa pour cet effet un Corps de douze cens hommes. Les détachemens du Bataillon de Malthe & des Troupes du Pape, qui en faisoient une partie, com-

mandées par le Chevalier de Paulmy , devoient donner les premiers sur la droite du costé du Chasteau de la Ville , où l'on pretendoit faire le plus grand effort , pendant que les Florentins accompagnez d'autres Troupes Venitiennes , sous le commandement du Marquis Borry , devoient donner sur la gauche plus vers la Mer , à l'endroit où estoit une grosse Tour fort endommagée par le Canon.

Mais la tentative de la droite ne put réussir , quelque effort que l'on y fist , parce que la brèche ne s'y trouva pas praticable , ny dans la disposition qu'on s'estoit imaginé. En effet , après que le Chevalier de Paulmy , accompagné de plusieurs Chevaliers , & des

détachemens de Malthé & du Pape qu'il commandoit , eut monté sur la brèche avec beaucoup de vigueur , il remarqua fort distinctement , nonobstant le grand feu des Turcs, que cet endroit fondoit comme en precipice du costé des Affiegez , & qu'il y avoit une forte palissade , derriere laquelle les Turcs estoient retranchez ; ce que l'on a verifié avec plus de commodité après la prise de la Ville. Ce luy fut une necessité de se contenter des preuves qu'il avoit données de sa valeur , & se trouvant mesme dans l'impossibilité de faire un logement en cet endroit de la muraille , qui estoit batu en ruine par le Chasteau , & découvert de plusieurs autres lieux , il fut contraint de se retirer avec sa

troupe fort diminuée. Le Chevalier Dom Emmanuel Brou , Capitaine , fut tué sur la place , & les Chevaliers d'Estaing, du Terrail , de Gleispach, de Sche-naud , & de Glandeves , furent fort bleffez.

On tâcha pendant ce temps-là d'ébranler la constance des Assiegez , & de les attirer du costé de la Mer par le grand feu du Canon que firent les Galeres , dont les Caïques s'avancerent sous les murailles avec des échelles , comme si l'on avoit eu dessein d'y donner l'escalade; mais ce fut alors que l'on connut particulièrement que ces Infidelles n'estoient pas gens à prendre aisément l'alarme , car bien loin de donner dans le piege qu'on leur tenoit , ils en parurent au con-

traire plus furieux, & se défendirent sur la brèche en désesperez.

Mais d'un autre costé l'attaque du Marquis de Borry, de laquelle on avoit eu moins d'esperance, réussit avec beaucoup plus de facilité, car les ruines de la grosse Tour se trouverent telles, qu'il eut le moyen d'y monter, & de s'y loger, sans que les Turcs pussent faire qu'une fort legere résistance, les deux flancs de la mesme. Tour dont il n'y avoit que le front d'endommagé, luy ayant servy d'épaulement pour s'y couvrir du feu du Chasteau & des autres lieux voisins, de maniere que l'on commença à connoistre que c'estoit le seul endroit où il falloit s'attacher. Les Troupes de Malthe qui

avoient coulé le long de la breche, s'estant avancées pour y prendre leur poste, il fut facile de voir que l'on ne tarderoit pas à pousser la Victoire plus loin.

En effet, le lendemain plusieurs Soldats s'estant postez en divers endroits de la muraille, d'où ils battoient les Assiegez, & plusieurs mesme ayant trouvé le moyen de descendre dans la Place, d'abord les Turcs firent ferme, & en assommerent un assez grand nombre; mais voyant que le courage des nôtres ne se ralentissoit point; & qu'on entroit incessamment nonobstant le grand feu qu'ils faisoient; ils resolurent enfin de se retirer dans le Chasteau, & d'abandonner la Ville, qui demeura de cette sorte en nostre pouvoir.

Il y avoit des Turcs qui s'étoient refugiez dans les grosses Tours de la Ville, & qui obtinrent aussitost par composition la vie & la liberté. Le lendemain 30. de Septembre, ceux des Chasteaux ayant aussi demandé à capituler, se rendirent à condition qu'ils sortiroient avec leurs armes, qu'il leur seroit permis d'emporter tout ce qu'ils pourroient porter sur leurs épaules, & qu'il leur seroit donné des Bastimens de l'Armée pour les mener en Albanie, ce qui fut ponctuellement executé le premier d'Octobre. Il sortit plus de neuf cens hommes bien armez, qui s'embarquerent avec environ mille Femmes où Enfans, dont on tient qu'ils avoient envoyé dehors la plus grande partie avant

le Siege pour se décharger des bouches inutiles ; après quoy l'on s'occupa à rendre grace à Dieu , & à benir deux Mosquées qui estoient dans la Ville , dont l'une fut dédiée à la Vierge, & l'autre à S. Ierôme.

Nous partîmes de Castelnovo le 4. Octobre , & le vent nous ayant esté favorable , après nous estre separez des Galeres du Pape à la hauteur du Phare de Messine , nous nous rendîmes heureusement le 9. dans le port de Malthe.

Admirez , Madame , la modestie de celuy qui a écrit cette Relation. Il ne parle point de luy , quoy qu'il se soit trouvé à un nombre infiny d'occasions périlleuses. On n'en peut douter, puis que les Aides de Camp du Bataillon de Malthe ne por-

tent pas seulement les ordres, qu'ils combattent à la teste des Corps auxquels ils les portent, pour commencer à les mettre en execution. Ainsi il est impossible que ceux qui sont chargez de ces glorieux emplois, ne soient continuellement exposez à toutes sortes de perils.

J'ajoutéray à cette Relation que Monsieur le Chevalier de Lescheraine, Fils de Monsieur le Marquis de Lescheraine, premier President de la Chambre des Comptes de Savoye, & Frere de Monsieur le Marquis de Lescheraine, President à Turin, Conseiller d'Estat & Secretaire du Cabinet de Son Altesse Royale de Savoye, s'est fort distingué dans l'assaut que le Bataillon de Malthe donna à une maison proche de la Ville,

où cinq Chevaliers furent tuez, & vingt-cinq blesez. Malgré la forte résistance des Ennemis, ces braves Chevaliers ne laisserent pas de se rendre Maistres de cette maison.

Je vous envoyay le mois passé le plan de Castelnovo , & je vous envoie aujourd'huy celui d'Athenes que vous m'avez demandé. On ne peut trop publier la gloire des Venitiens, qui ont finy la Campagne par ces deux grandes conquestes , & qui auroient sans doute poussé leurs avantages plus loin , si leurs continuelles Victoires n'avoient point servy d'obstacle à celles qu'ils auroient encore pû remporter , c'est-à-dire , s'ils n'avoient point eu besoin de trop de Troupes pour mettre dans les Places conquises.

Le Conte qui suit, est écrit de ce stile aisé qui vous plaist tant. Ainsi je ne doute point que vous ne preniez plaisir à le lire. L'Auteur qui cache son nom, doit estre content de son Ouvrage.



LE FAUX NOBLE.

LA Noblesse fait bien des foux,

Tirsis , l'Histoire en est remplie.

Combien en voit-on parmy nous

Entestez, de cette folie ?

Autrefois la seule vertu

*Faisoit le vray merite & distinguoit
les Hommes ;*

Mais son empire est abbatu,

*La richesse annoblit dans le Siecle où
nous sommes.*

*Vn si honteux renversement
Merite bien qu'on moralise,
Plusieurs l'ont fait, mais vaine-
ment,*

*C'est une erreur que l'argent autho-
rise ;*

*Quand contre cet abus Apollon
parleroit ,*

Aujourd'buy le monde en viroit.

Laiissons-le donc sans en rien dire,

Et pourquoy m'en embarrasser ?

*Chacun en pensera ce qu'il voudra
penser ,*

*Pour moy Tirsis , j'en pretens
rire.*

*Qui ne viroit de voir la vanité,
D'un Noble né dans la roture ?*

C'est une plaisante aventure ;

*Il vent , quoy qu'il en coûte , estre de
qualité.*

*Ce Fat est né d'un certain homme
Qui s'engraissa mettant somme
sur somme.*

*Son Fils enflé d'un bien peut-estre
mal acquis ,*

*S'imagina que sa richesse
L'eleveroit à la Noblesse ,*

Il parut d'abord en Marquis.

Il vouloit cacher sa naissance

Par l'eclat & par la depense.

*Il méprisent Voisins , Parens , A-
mis ,*

*Et par son bien se croyant tout
permis*

*Affectoit en tout lieux une sotte ar-
rogance.*

*Oubliant la bassesse où l'avoit mis
son sang ,*

Il se mesloit parmy les gens de rang ,

On connoissoit sa maladie.

*Il faisoit le plaisir des personnes
d'esprit ,*

Qui s'en donnoient la Comedie.

Certain Gentilhomme le vit ,

Connut son foible , & s'en servit.

Voilà mon fait , la proie est prise ,

C'est

C'est ce qu'il faut, dit-il, à des gens
comme moy.

Le Gentilhomme estoit Noble comme
le Roy ,

Mais aussi guenx qu'un rat d'E-
glise.

D'ailleurs jeune , bien - fait , tres-
heureux en amour ,

D'une humeur polie & coquette ;

Aussi sçavoit-il plus d'un tour ,

Pour mettre à profit la fleurete.

Il avoit sceu toucher mainte Dame
bien faite ,

Plusieurs Maris s'en estoient
plaints.

Ce Galant tel que je le peins

Fit bien valoir cette folie.

Le Roturier est riche, il a femme
jolie ;

Le Noble ne cherchoit pas mieux ,

C'est ce qui fait le plaisir de la
vie ,

Et ce qu'on trouve en peu de
lieux.

Decembre 1687.

D

D'abord nostre Galant s'occupe
A flater son illusion ;
Et pour bien prendre cette duppe
Il luy fit voir que son extraction
Estoit illustre & tres-antique ,
Qu'il l'avoit veu dans certaine
Chronique ;
Moy-mesme , luy dit-il , je vous en
suis garant.
Alors il luy fit une Histoire
Plus obscure que le Grimoire ,
Et luy prouva qu'il estoit son Pa-
rent.
Ah ! je le sentoïs bien , dit le Vision-
naire ,
En embrassant le fin matois ,
Mon cœur m'a dit plus de cent
fois
Que je n'estois pas du vulgaire.
Depuis il ne le quittoit pas ,
Il le suivoit comme son ombre ,
Il luy donnoit de bons repas
Et si souvent qu'on n'en sçait pas le
nombre.

GALANT.

Toujours quelque petit present;
Le Noble, pour luy complaisant,
Parvint enfin à voir sa femme.
Elle estoit belle, elle luy plut,
D'abord il resolut
De s'attacher près de la Dame;
Tout paroissoit aisé dans un projet
si doux,

Le Mary n'estoit point jaloux,
La Dame estoit jeune & coquet-
te,

Et n'estoit guere satisfaite
De l'humour de son sot Epoux.
Il entretenoit souvent la Belle,
Soupira quelque-temps d'un air
plein de langueur,
Parla d'amour, promit d'estre fi-
delle;

La Belle en fut touchée & luy donna
son cœur.

Elle fit bien de ne se pas deffendre,
Car pourquoy rebüter un Galant
jeune & tendre?

Elle avoit du discernement
Et se connoissoit en merite,
En luy rendant visite sur visite,
On ne sçait pas ce qu'en obtint l'A-
mant,

Mais il est, seur que dans le voi-
sinage
L'chose fit éclat, le monde en mur-
muroit,

L'Epoux qui chaque jour voyoit le
badinage

Estoit le seul qui l'ignoroit.

Certain Parent sage & sincere
L'alla trouver chez luy, luy déclara
l'affaire,

Luy parla ferme & luy trancha
le mot.

Ignorez vous, dit-il, ce qu'on dit
dans la Ville,

Et voulez-vous passer pour sot ?

Ne vous échauffez pas la bile,

Interrompit le Fat tranquille,

Je sçay ce qu'on veut dire, & n'en
suis pas surpris;

Le Peuple est une beste, & ces pe-
tits esprits

- Ne savent pas que la Noblesse

- Ne connaît jamais de bassesse.

Je connois mon Cousin, il est trop
généreux,

- Son sang luy donne une belle ame.

Quoy qu'on dise, il peut voir
ma femme,

Vn homme tel que luy n'est guere
dangereux.

Fort bien, dit le Parent, malgré
- votre naissance

Ce cher Cousin sur vous répand sa
qualité,

- Vous luy devez de la reconnois-
sance,

Et vous ne sauriez mieux payer
la parenté.

Lors qu'il m'est arrivé de
vous parler dans quelques-
unes de mes Lettres, de per-

sonnes, condamnées par l'Inquisition, cela vous a toujours obligée à me demander beaucoup d'éclaircissements touchant ce Tribunal. Mais comment aurois-je pu satisfaire vostre curiosité, puis que les Inquisiteurs ont toujours affecté un tres-grand secret pour tout ce qui a rapport à leurs Tribunaux, & qu'ils sont persuadés qu'il leur est tres-important de tenir caché tout ce qui les regarde. Cependant ce n'est plus un secret presentement, puis qu'un François reconnu pour un homme d'esprit, & de mérite, & fort estimé en France, qui a esté long-temps retenu dans l'Inquisition de Goa, Ville capitale de l'Etat des Portugais aux Indes, n'a pas cru devoir priver le Public d'une connois-

sance qui ne peut luy estre que d'une tres-grande utilité. En effet il est important que les personnes que la curiosité, où les affaires obligent d'aller, ou de vivre dans les lieux, où le saint Office exerce sa Jurisdiction, soient informées de ce qu'il faut éviter ou faire, pour ne pas tomber entre les mains des Inquisiteurs, qui pourroient leur faire éprouver un malheur pareil à celuy qui fait le Sujet de la Relation qui vient d'estre publiée. Voycy les formalitez que l'on observe dans cette formidable Inquisition, qui ont esté tenues si secretes iusqu'à present. Je ne vous dis point qu'elles sont justes comme le disent les Inquisiteurs, & tous ceux qui ont des raisons pour deffendre l'Inquisition. Je ne vous dis

point aussi qu'il y ait de l'injustice, comme le pretendent ceux qu'elle a fait souffrir. Les uns & les autres sont trop interessez pour estre crus, & avant que d'en juger, on doit examiner les secrets qu'on vient de nous decouvrir; mais quelque jugement que vous ou vos Amis en puissiez faire, il est evident que l'Inquisition ne scauroit estre blâmable en elle-même. Au contraire, il y a sujet de croire que l'institution en est bonne, estant certain que dans les lieux d'où elle tire son origine, elle n'exerce pas une severité si grande que dans l'Espagne & le Portugal, & dans les Terres qui dépendent de ces deux Couronnes. Les établissemens que font les hommes, quelques saints qu'ils puissent

être, sont sujets aux relâchemens, & aux abus. Ce ne seroit pas une chose surprenante qu'il s'en fust glissé dans les Tribunaux du saint Office. Ce que je vais vous apprendre pourra vous faire démêler la vérité. Mais prenez garde, s'il vous plaît, que vous avez la liberté de juger; & que je ne décide de rien. Je ne veux point prévenir votre jugement, ny celui de vos Amis, j'aime mieux vous citer des faits, que d'entrer dans de longs raisonnemens pour vous seduire. Voicy les faits, c'est à vous à les examiner attentivement & à faire vos réflexions.

- La Maison de l'Inquisition de Goa, appelée par les Portugais *Santa Casa*, est grande & magnifique, & à trois portes

D 5

dans la face. Elle est située à un des costez de la grande Place, qui est devant l'Eglise Cathédrale dédiée à Sainte Catherine. La porte du milieu est plus grande que les autres, & l'on va par là au grand Escalier qui conduit à une Salle, où des manieres de Forgerons ôtent les fers aux Prisonniers, lors qu'on les appelle à l'audience. De cette Salle on les fait passer dans une antichambre, & de là dans un lieu auquel les Portugais donnent le nom de *Mesado Santo Officio*, c'est à dire *Table du saint Office*. C'est là que le grand Inquisiteur des Indes interroge ces malheureux, placé dans un fauteuil à leur droite. Ce lieu est tapissé de plusieurs bandes de taffetas, les unes bleues, les autres couleurs de

ciron, & à l'un des bouts est un grand Crucifix en relief, élevé presque jusques au plancher. Au milieu de la chambre on voit une table. longue d'environ quinze pieds, & large de quatre. Elle est posée sur une grande estrade, & tout autour il y a des fauteuils aussi sur l'estrade. Le Secrétaire est assis sur un siége pliant à l'un des bouts de la table du côté du Crucifix, & ceux que l'on doit interroger sont à l'autre bout, vis à vis du Secrétaire. Les portes des costez de cette sainte Maison mènent aux appartemens des Inquisiteurs. Il y en a deux à Goa. Le premier, que l'on nomme le grand Inquisiteur, est toujours un Prestre seculier, & le second, un Religieux de l'Ordre de S. Domin

que. Ils ont chacun un appartement assez grand pour y loger un train raisonnable. Il y en a plusieurs autres au dedans pour les Officiers de la Maison ; & plus avant , on trouve un grand Bastiment , qui est divisé en plusieurs corps de logis à deux étages. Des basse courts les separent les uns des autres. Dans chaque étage il y a une espece de Dortoir où sont sept ou huit petites chambres ou cellules. Chaque chambre est de dix pieds en quarré , & le nombre en tout peut aller jusqu'à deux cens. C'est où l'on met les Prisonniers de l'Inquisition , & comme ils n'en peuvent sortir que dans le temps d'un *Auto da Fé* , & que cette triste ceremonie ne se fait tout au plûtoſt que de deux ans en

deux ans ; ceux que l'on y met de bonne heure sont extrêmement à plaindre. Il y a dans l'un de ces Dortoirs des cellules qui n'ont aucunes fenestres, & outre l'obscurité qui y regne tout le jour, elles sont fort petites & fort basses. Celles des autres Dortoirs sont plus élevées, & reçoivent la lumière par le moyen d'une petite fenestre grillée qui ne ferme point, & à laquelle le plus grand homme ne sçauroit atteindre. Elles sont voutées, blanchies & assez propres. Les murailles ont par tout cinq pieds d'épaisseur, & chaque Cellule ferme à deux portes, l'une est en dedans & l'autre en dehors de la muraille. Celle de dedans est à deux batans, forte, bien ferrée, & ouverte

par la moitié d'en bas en forme de grille. Elle a en haut une petite fenestre par où les Prisonniers reçoivent ce qu'on leur donne à manger, leur linge, & toutes les autres choses dont ils ont besoin, & qui peuvent passer par cette ouverture. Elle a une petite porte qui se ferme avec de gros verroux. La porte qui est en dehors de la muraille, n'est ny si forte ny si épaisse que l'autre, mais elle est entiere & sans aucune ouverture. On la laisse ordinairement ouverte depuis six heures du matin jusqu'à onze, afin que le vent qui entre par les fentes de l'autre, purifie l'air de la chambre. Outre les deux Inquisiteurs dont je viens de vous parler, le saint Office a encore divers autres Officiers.

Ceux qui sont en plus grand nombre, s'appellent *Deputatos do santo Officio*, & il y en a de tous les Ordres Religieux. Quoy qu'ils assistent au jugement des criminels, & à l'examen, & à l'instruction de leurs procès, il ne leur est point permis de venir au Tribunal si les Inquisiteurs ne les mandent. Il y en a d'autres qu'on nomme *Calificadores do Santa Officio*, & ceux-cy ont le soin d'examiner dans les Livres, les propositions qui sont suspectes, & où l'on croit qu'il y ait des choses contraires à la pureté de la foy. Ils n'assistent point aux Jugemens, & ils ne viennent au Tribunal que pour faire leur rapport sur l'examen qu'ils ont fait. Il y a encore un Promoteur, un Procureur

reur, & des Avocats pour les Prisonniers qui en demandent, mais la protection qu'ils peuvent espérer de ces Avocats ne leur scauroit estre utile, puis que leurs Juges, ou d'autres personnes choisie pour assister à leur Conference, sont toujours presens quand ils leur parlent. Les Officiers qu'on appelle *Familiars do sancto Officio*, sont proprement les Huissiers du Tribunal de l'Inquisition. Cependant les personnes de toute condition jusques aux Ducs & aux Princes si cela se rencontre, ne dedaignent point cette fonction. On les employe pour aller arrester ceux qui sont dénoncez aux Inquisiteurs, & dans l'ordinaire le *Familiar* qu'on envoie, est d'une condition pareille à ce-

luy qu'on veut faire prendre. Comme ils font gloire d'avoir à servir un Tribunal qui est estimé si saint, ils donnent leurs soins sans en tirer aucun interest, & portent tous comme une marque d'honneur une Medaille d'or sur laquelle sont gravées les Armes du saint Office. Ils vont seuls quand il s'agit d'arrester quelqu'un, & celui pour qui ils ont reçu l'ordre, est obligé de les suivre dès qu'ils luy ont déclaré qu'ils parlent au nom des Inquisiteurs. La résistance seroit inutile, puis que chacun presteroit main forte pour faire exécuter les ordres du saint Office. Il ne laisse pas d'y avoir de véritables Huissiers, nommez *Meirinhos*, avec des Secretaires, un *Alcaide* ou Geolier,

& des Gardes. Ces derniers veillent sur les Prisonniers , & ont soin de leur porter toutes les choses qui leur peuvent estre nécessaires. Voicy à peu près ce que l'on donne à ces malheureux. Un pot de terre plein d'eau pour se laver ; un autre plus propre , de ceux qu'on appelle *Gurguleta*, aussi plein d'eau pour boire , un *Puzaro* ou tasse , faite d'une espee de terre sigillée qu'on trouve fort communement aux Indes , un bassin pour tenir leur Cellule propre ; une pate qui sert à couvrir l'estrade sur laquelle ils couchent ; un grand bassin que l'on change tous les quatre jours , & un pot pour le couvrir. Ce pot a encore un autre usage , on y met toutes les ordures qu'on a balayées , &

quant au *Pucero* dont je viens de vous parler, il a cela de particulier, que quand on y laisse leau un peu de temps, elle s'y trouve extrêmement rafraîchie. Les Prisonniers font trois repas chaque jour, & sont assez bien nourris. Ils déjeunent à six heures du matin, dînent à dix, & soupent sur les quatre heures du soir. Les Blancs sont mieux traités que les Noirs, qui n'ont à leur déjeuner qu'une eau de ris épaisse que l'on appelle *Cangé*, & du ris & du poisson aux autres repas. Le matin on porte aux Blancs un petit pain tendre, pesant environ trois onces, avec du poisson frit & des fruits. Si c'est le Dimanche, on leur donne une Saucisse, ce qu'on fait aussi assez souvent le

Jeudy: Ces deux mesmes jours ils ont de la viande & un petit pain à dîner, avec un plat de ris, & quelque ragoust où l'on met beaucoup de fausse, pour mesler avec le ris qui n'est cuit qu'avec de l'eau & du sel. Dans les autres jours ils n'ont que du poisson à dîner. Leur soupe consiste en quelque poisson, accompagné d'un plat de ris, & d'un ragoust de poisson ou d'œufs, dont la fausse puisse estre mellée avec le ris. Ce dernier repas est toujours sans viande, & on ne leur en donne pas même le jour de Pasques. C'est peut-estre par épargne, le poisson étant à tres-bon marché dans les Indes, mais ils disent qu'il est juste de mortifier ceux qui ont encouru l'excommunication majeure, & ils preten-

dent d'ailleurs, que cela les garantit du fascheux mal que les Indiens appellent *Mordacchi*. C'est proprement l'indigestion. Elle est frequente, & fort dangereuse en ce Pays-là, & surtout pour ceux qui ne font point d'exercice. On ne refuse aux Malades aucune des choses dont on voit qu'ils ont besoin. Ils ont Medecins & Chirurgiens dès que le mal presse, & s'il y a quelque danger pour la vie, on leur fait venir des Confesseurs, mais quoy que cette Maison soit appelée Sainte, on n'y administre à personne ny le Viatique ny l'Extreme Onction; & mesme on n'y entend jamais ny Sermon ny Messe. C'est apparemment à cause qu'on y regarde tous les Prisonniers, comme des per-

sonnes excommuniées. Cela est cause qu'on ne laisse point de Bréviaire aux Prestres qui ont le malheur d'y estre enfermez. S'il arrive que quelqu'un des Prisonniers, meure pendant le temps qu'on travaille à son procès, on l'enterre dans la maison sans y observer aucune ceremonie, & s'il se trouve du nombre de ceux qu'on juge dignes de mort selon les maximes de ce Tribunal, on le defosse, & l'on conserve ses ossemens pour les brusler quand l'Acte de foy se fait. Il n'y a personne dans ces Prisons à qui l'on donne des Livres, & comme on n'a pas besoin de feu à cause qu'il fait toujours fort chaud dans les Indes, ceux que l'on met dans ces tristes lieux ne voyent jamais d'autre lu-

miere que celle du jour. Deux Personnes se trouvent quelquefois enfermées ensemble selon qu'il y a nécessité de le faire , & cela est cause que chaque Cellule à deux estrades ou les Prisonniers se peuvent coucher. Outre la natte qu'on donne à chacun , les Européens ont pour matelas une couverture piquée. Ils n'en ont jamais besoin pour se couvrir , si ce n'est pour éviter la persécution des mouches appellées *Cousins* , qui sont là en très grand nombre , & qui causent une des plus cruelles incommoditez qu'on ait à souffrir. Tous les Prisonniers estant separez , parce qu'il arrive rarement qu'on en mette deux ensemble , on en peut garder deux cens sans y employer

beaucoup de personnes. On est obligé d'observer dans l'Inquisition un silence fort exact & presque perpetuel. Si quelqu'un se plaint, ou qu'il parle un peu trop haut, quand ce seroit même en priant Dieu, les Gardes accourent au lieu où ils entendent le bruit pour avertir qu'on se taise, & si l'on continuë à parler, ils ouvrent les portes, & frappent à coups de houssines sans que la pitié les puisse émouvoir. Cela sert & à corriger ceux qu'on châtie, & à intimider tous les autres, qui entendant les coups & les cris, à cause du profond silence qui regne partout, craignent qu'on ne les traite de la même sorte, s'ils donnent contre eux le même sujet de plainte. L'Alcaïde & les Gardes ne sortent jamais
des

des égaleries & ils y passent la nuit. Tous les Prisonniers sont vîsitez de deux mois en deux mois par l'Inquisiteur, qui étant acompagné d'un Secrétaire & d'un Interprete, va leur demander s'ils n'ont pas besoin de quelque chose, si on leur porte à manger aux heures prescrites & s'ils n'ont point de plaintes à faire contre les Officiers que l'on employe auprès d'eux. Cela leur seroit d'un fort grand soulagement si l'on avoit soin de remédier aux injustices qu'ils souffrent mais quelques plaintes qu'ils fassent, on les écoute, & ils n'en sont pas traitez avec plus d'humanitez. Le Saint Office confisque ordinairement tous les biens meubles & immeubles de ceux qu'il fait

Decembre 1687. E

arrêter , & c'est ce qui luy établit un revenu pour nourrir ceux qui n'ont aucun bien. La nourriture est égale pour les uns & pour les autres. Toutes les personnes qu'on amene dans les prisons de l'Inquisition , sont interrogées d'abord , & on leur demande leur nom , leur profession ou leur qualité , après quoy on les exhorte à faire une exacte déclaration de tous leurs biens. On les assure de la part de Dieu que si leur innocence paroist on leur rendra fidèlement tout ce qu'ils auront déclaré , & qu'au contraire , quand mesme on reconnoistroit qu'ils ne feroient point coupables , on confisquerait tout ce qu'on





découvriroit dans la
qui seroit à eux. Cependant
il est rare qu'ils retirent au-
cune des choses qu'ils ont
déclarées. Ceux qui s'accu-
sent de leur propre mouve-
ment, & qui font paroître
qu'ils se repentent avant
qu'on les ait saisis, demeurent
libres, & on ne les peut
mener en prison, mais on
regarde comme criminels
ceux qui ne s'accusent point
avant qu'on les emprisonne,
& on les condamne comme
tels. Il est vray que dans l'In-
quisition, personne n'est ja-
mais puny d'aucune peine
temporelle qui aille à la
mort, à la reserve de ceux
qui sont convaincus manife-
stement. Il faut pour cela
que le nombre des témoins

aille du moins jusqu'à sept j'entens pour faire condamner un homme , car deux fussient pour decreter la prise de corps. Quoy que le coupable soit pleinement convaincu, & que l'énormité du crime parle contre luy , le Saint Office se contente de la peine Ecclesiastique de l'Excommunication , & de l'entiere confiscation des biens; & à l'égard des peines temporelles & corporelles que la Justice Laïque luy doit imposer , s'il avouë son crime, cet aveu le sauve. Le Saint Office suspend le bras seculier, en intercedant pour luy, & il n'y a rien qu'on ne fasse pour l'obliger à se garantir par là de toute peine. S'il est assez malheureux pour

retomber dans le même crime , l'Inquisition , n'est plus en pouvoir de le sauver. Il faut qu'elle l'abandonne au bras séculier , ce qu'elle ne fait jamais qu'après avoir fait promettre aux Juges Laïques que s'ils punissent de mort le criminel relaps , ce sera au moins sans effusion de sang , comme si brûler un homme , n'estoit pas plus que de luy couper la teste. Si c'est quelque chose d'humain & d'avantageux de ne pouvoir estre condamné que par sept témoins , il y a cela de fort fâcheux qu'il ne sont jamais confrontez à l'Accusé ; & qu'on reçoit à déposer contre luy toutes sortes de personnes , jusqu'à celles mêmes qui ont intérêt à le faire

condamner. Il n'est point reçu dans les reproches qu'il trouve à faire contre ces témoins, quelque indigne qu'ils les fasse voir d'être écoulez, On comprend dans ce nombre de sept non seulement les complices prétendus, qui ne déposent que quand ils sont appliquez à la question, & qu'ils ne peuvent sauver leur vie qu'en avouant, ce qu'ils n'ont pas fait, mais encore l'Acusé, qui avouant à la torture le crime qu'il n'a point commis, est réputé témoin contre soy-même. Il arrive mesme assez souvent, que de ce nombre de sept il n'y a aucun témoin que l'on ait sujet de croire, puis que ce sont tous des complices prétendus, qui,

quoy qu'innocens du crime qu'on leur impose, sont forcez ou par les menaces du feu, ou par la rigueur de la torture, à se déclarer coupables, & à charger l'innocent pour s'exempter de la mort. Entre les crimes dont l'Inquisition a droit de connoître, il y en a dont on peut u'avoir aucun complice, comme le Blasphème & l'Impieté. Il y en a d'autres qu'on ne peut commettre seul, comme le peché de Sodome, & d'autre enfin vous mènent plus loin, & vous engagent à avoir plusieurs complices. Ces derniers sont d'avoir assisté au Sabath Judaïque, ou à ces Assemblées superstitieuses que les Idolâtres conver-

tis quittent avec tant de peine , & que l'on traite de Sorcellerie & de Magie , parce qu'on les tient pour découvrir les choses secretes , & pour avoir connoissance de l'avenir en employant des moyens qui donnent commerce avec le Diable. C'est particulièrement contre les crimes qu'on ne peut commettre seul , que les procédures du Saint Office sont plus extraordinaires & plus rigoureuses. Ceux que l'on appelle Chrestiens nouveaux y sont exposez plus que les autres. Ce sont Familles de gens descendus des Juifs convertis , que l'on a toujours distinguées des Familles Chrestiennes. Ainsi , quoy que quelques-uns d'entre eux

ayent contracté alliance avec les anciens Chrestiens , & que leurs Ayeuls & leurs Bifayeuls ayent esté veritablement Chrestiens , le nom de Juif qui est odieux par toute la terre , l'est tellement en ce pays-là , que ces malheureux n'ont pû encore obtenir d'estre admis au nombre des *Cristians Velhos* , qui veut dire *Vieux Chrestiens*. Ferdinand , Roy d'Arragond , & Isabelle , Reine de Castille sa Femme , chasserent les Juifs de toute l'Espagne , & ces malheureux se refugierent en Portugal , où il leur fut permis de demeurer en embrassant le Christianisme , ce qu'ils firent tous , du moins leur conversion fut apparente. Comme les Familles venuës directement ou en

E 5

partie de ces Juifs, sont distinctement connus dans tous les Estats de la dépendance du Portugal, la haine qu'on a pour elles les engage à s'unir ensemble fort étroitement, pour se rendre les services mutuels qu'elles ne peuvent attendre des autres, & cette union augmentant encore le mépris & l'aversion qu'on leur fait paroître, est la cause la plus ordinaire de leurs disgraces. Quand quelque Chrestien nouveau, mais qui pourtant est tres-veritablement Chrestien, se voit arrêté par ordre de l'Inquisition, la certitude qu'il a de son innocence, dont il espere donner des preuves incontestables, fait qu'il n'a pas de peine à déclarer en quoy

tous ses biens consistent parce qu'il ne doute point qu'ils ne luy soient fort fidèlement rendus ; à peine pourtant est-il enfermé dans son cachot, qu'on fait tout vendre à l'encan, en sorte qu'il n'en retire jamais aucune chose. On le laisse là pendant quelques mois sans luy rien dire, après quoy il est appelé à l'audience. On luy demande s'il sçait pourquoy on l'a arresté. Il répond que non, parce qu'il est innocent, & qu'il ne peut deviner de quoy on l'accuse. Cette réponse le fait renvoyer dans sa logette, & on l'exhorte auparavant de penser à luy serieusement, & de confesser son crime, puis qu'il n'y a point d'autre moyen de voir finir son malheur.

Quelque temps après on l'appelle encore à l'audience, & on l'interroge ainsi plusieurs fois, jusqu'à ce que le temps de *l'Auto da Fé* s'approchant, sans qu'on ait pû luy faire avouër ce qu'il n'a garde de dire, puis qu'il ne l'a point commis, le Promoteur se presente, & luy declare que plusieurs Témoins l'accusent d'avoir judaïsé, c'est à dire, d'avoir observé les ceremonies de la Loy Mosaique, qui consistent à ne point manger de pourceau, de lièvre, & de poisson sans écaille, de s'être assemblé, d'avoir solennisé le jour du Sabbath, mangé l'agneau Pascal, & ainsi du reste. On le conjure par tout ce qu'il y a de plus sacré, de répondre aux bon-

tez du Saint Office , qui ne demande la confession de ses crimes , que pour les luy pardonner , & pour luy sauver la vie , ce qu'on ne peut faire s'il ne s'accuse volontairement. Si cet innocent Persiste à ne vouloir point se dire coupable , on le condamne , comme *convicto negativo* , c'est à dire , convaincu , mais qui n'avouë pas à estre Livré au bras seculier , qui doit le punir selon les Loix , & en cela , il nes s'agit pas de moins que d'estre brûlé. On ne laisse pas de continuer toujours à l'exhorter d'avouër ses crimes , & pourveu qu'il consente à s'accuser , ne fust ce qu'avant le jour qui precede sa sortie , il peut encore éviter la mort ; mais s'il resiste

110 MERCURE

à toutes les exhortations qu'on luy fait , & que le tourment de la question ne l'oblige point à s'accuser, on luy signifie enfin son arrest. Un Huissier de la Justice seculiere qui est present à cette signification, jette un cordon sur les mains de ce pretendu coupable, pour marque qu'il en prend possession, après que la Justice Ecclesiastique l'a abandonné. Un Confesseur entre dans ce mesme temps & ne quitte plus le condamné. Il est avec luy le jour & la nuit, & le presse de nouveau de sauver sa vie, en s'avouant criminel des choses dont on l'accuse. On doit luy avoir prononcé son Arrest le Vendredy, & s'il persiste à nier jusqu'au Dimanche, qui

GALANT. 111

est le jour où se fait l'acte de foy, il ne sçauroit plus éviter le feu. D'un autre costé si la crainte de la mort luy fait prendre le party de s'accuser, il devient infame, & est miserable tout le reste de ses jours. C'est un terrible sujet d'embarras pour un innocent. S'il se resout à sauver sa vie en s'accusant, il faut qu'il demande à estre écouté, & on le conduit aussi-tost à l'Audience. Lors qu'il est devant ses Iuges, il est obligé de leur faire le détail de ses crimes pretendus, & de demander misericorde pour le refus qu'il a fait de les declarer d'abord. Il fait ce détail sur les depositions de ses témoins qu'on luy a signifiées, c'est à dire qu'il demeure d'ac-

cord de toutes les choses dont-il a sçeu qu'ils l'ont accusé , quoy qu'en effet il ne les ait pas commises. Il n'en est pas quitte pour cela. Comme il avouë , par exemple , qu'il a assisté à des Assemblées le jour du Sabbath , on pretend que ceux qui l'ont accusé s'y soient trouvez , & on veut que pour témoigner combien son repentir est sincere , non seulement il les nomme , mais encore tous ceux qu'il doit avoir veus à ces mesmes assemblées. Cela l'oblige à nommer ses Parens , ses Amis , ou ses Voisins, & enfin tous ceux d'entre les Chrétiens nouveaux avec qui il a le plus de commerce, n'estant pas possible qu'il devine juste

les six ou sept témoins qui l'ont accusé. Il devient par là luy - mesme un témoin contre eux ; & cela suffit souvent pour donner occasion d'envoyer les arrester , ce qui estant fait , on les garde dans les prisons , jusqu'à ce que le mesme nombre de témoins ait esté trouvé pour leur faire faire leur procès comme au premier Accusé.

Quant aux anciens Chrétiens , ils ne sont presque jamais soupçonnez , ny repris de Judaïsme. Les mesmes choses sont observées à l'égard de ceux que l'on a rendus suspects de sortilege , parce qu'on pretend qu'ils ont assisté à des Assemblées superstitieuses. Ils sont encore plus embarrassez à de-

viner leurs témoins que ne le font les nouveaux Chrétiens à cause qu'ils n'ont pas comme eux à les chercher dans une certaine espece d'hommes. Il faut qu'ils les trouvent au hazard dans toutes les personnes qu'ils connoissent, soit qu'ils soient amis ou ennemis, & c'est ce qui embarrasse un bien plus grand nombre d'Innocens dans ces accusations qu'on fait malgré foy & par hazard. Ceux que l'on punit de mort, & ceux qui évitent d'estre condamnez en s'accusant, son également réputés coupables, & les biens des uns ne sont pas moins confisquez que les biens des autres. C'est à cause de cette confiscation qu'on veut

toujours que les personnes
 qu'on sauve , car il n'y a que
 les seules Relaps qu'on aban-
 donne au bras seculier , de-
 clarent qu'ils sont coupa-
 bles , & qu'on employe la
 plus rude question pour les
 forcer d'avouër , ce que l'on
 pretend qu'ils aient commis.
 Après cet aveu il n'y a per-
 sonne qui murmure de voir
 leurs biens confisquez , & on
 est entierement convaincu
 de la Sainteté & de la dou-
 ceur de ce Tribunal , lors
 qu'on y remet la peine de
 mort à des accusez qui di-
 sent eux-mesmes qu'ils l'ont
 meritée. Après qu'ils sont
 sortis des Prisons , ils sont
 obligez de se louer de la
 clemence dont on a usé pour
 eux , & si un homme qui s'est

déclaré coupable , vouloit se justifier quand il n'est plus entre les mains des Inquisiteurs , il seroit aussi-tost dénoncé & arrêté , & il ne manqueroit pas d'estre brûlé au premier Acte de foy. On met encore dans les Prisons de l'Inquisition , les Mahometans , Gentils ou autres étrangers , de quelque Religion qu'ils soient , qui ayant receu le Baptême , observent encore quelques superstitions du Paganisme , & usent de certaines ceremonies , comme pour sçavoir quel doit estre le succès d'une maladie ou d'une affaire , ce qu'une chose qu'on aura volée fera devenuë , si on est aimé ou non , & on les punit de mort la seconde fois s'ils ont con-

fesse la premiere , & dès la premiere s'ils persistent à nier. Cela est cause que ces Prisons sont toujours extrêmement remplies puis qu'on voit bien plus de Mahometans & de Centils que de Chrétiens, dans les terres que les Portugais possèdent aux Indes. Il y a quatre Inquisitions dans tous les Pays de leur domination, trois en Portugal, qui sont à Lisbonne , à Coimbre & à Devora , & une à Goa dans les Indes Orientales. Cette derniere étend sa Jurisdiction sur tous les Pays dont le Roy de Portugal est Maistre au delà du Cap de Bonne Esperance. Outre ces quatre Tribunaux qui sont Souverains, & connoissent de toutes les affaires qui arri-

vent dans les lieux dépendans de leur ressort , il y a encore le grand Conseil de l'Inquisition où preside l'Inquisiteur General. Ce Tribunal est le Chef de tous les autres , & l'on ne fait rien ailleurs dont on ne l'informe. Le Roy nomme tous les Inquisiteurs , & le Pape les confirme en leur envoyant des Bulles. On leur rend beaucoup d'honneurs , & leur autorité est fort grande. Le grand Inquisiteur est le seul dans Goa qui ait le droit de se faire porter en Chaise , & on a pour luy plus de respect que pour l'Archevesque ou le Viceroy. Ils ne reconnoissent pas pourtant son pouvoir , non plus que le Grand Vicaire de l'Archeves-

que, qui est un Evêque ordinairement , & les Gouverneurs , quand le Viceroy est mort , quoy que cet Inquisiteur puisse les faire tous arrêter après en avoir donné avis à la Cour de Portugal, & reçu des ordres secrets du Conseil souverain de l'Inquisition de Lisbonne. Toutes les autres personnes, de quelque rang qu'elles soient , Laïques ou Ecclesiastiques , sont soumises à l'autorité de ce Tribunal. Le Conseil souverain de l'Inquisition de Lisbonne ne s'assemble que de quinze jours en quinze jours , si ce n'est que quelque cause extraordinaire l'y oblige ; & les Conseils ordinaires sont assemblez regulierement deux fois chaque jour , le matin

depuis huit heures jusqu'à onze, & l'après-midy ; depuis deux heures jusqu'à quatre, & quelquefois bien plus tard, sur tout quand le temps des Actes de foy approche. Les Audiencias sont alors assez souvent prolongées jusqu'à dix heures du soir. Non seulement ceux que l'on appelle *Deputados*, assistent au jugement des causes ; mais les Archevesques ou Evêques des lieux où l'Inquisition est établie, ont droit de se trouver au Tribunal, & d'y presider.

Il me reste à vous parler des Ceremonies que l'on observe lors qu'il se fait un Acte de foy ; & pour vous en faire un détail fidelle je n'ay qu'à vous rapporter ce qui se passa
le

le jour que l'Auteur de la Relation de tout ce que je viens de vous apprendre, sortit des Prisons de l'Inquisition de Goa , après y avoir languy près de deux ans. Les Curieux verront dans son Livre la cause qui l'avoit fait arrester. Elle estoit des plus legeres & n'eust pas suffi à donner de luy le moindre soupçon , si des interets particuliers n'eussent fait agir ses ennemis. Le 11. Janvier qui étoit un Samedy , tous les Prisonniers apprirent un peu avant minuit, que *l'Auto da Fé* se feroit le lendemain. Ils furent surpris d'entendre ouvrir les verroux de leurs cellules , & d'y voir des gens qui portoient de la lumiere. C'estoit *l'Alcaïde*, qui accom-

Decembre 1687.

F

pagné des Gardes venoit donner à chacun un habit , qui consistoit à une Veste, dont les manches alloient jusques au poignet. Il y avoit aussi un caleçon qui descendoit jusque sur les talons , & le tout estoit de toile noire rayée de blanc. Il leur ordonna à tous de se revestir de cet habit, & après leur avoir dit qu'ils se tinssent prests quand on les feroit appeller, il se rerira laissant une lampe allumée dans chaque Cellule. Ce mesme *Alcade* revint avec les Gardes sur les deux heures du matin , & fit conduire tous les Prisonniers dans une longue Galerie , où ils furent arrangez debout contre la muraille au nombre de deux cens hommes , sans qu'aucun

d'eux proferast une parole. Ce lieu n'estoit éclairé que par un petit nombre de lampes d'où sortoit une lumière lugubre qui faisoit trembler d'horreur. Les Femmes furent menées dans un autre Galerie vestuës de la mesme étoffe que les hommes, & dans un Dortoir plus éloigné, il y avoit quelques Prisonniers avec des personnes ■ habit long qui se promenoient de temps en temps. C'estoient ceux qui devoient estre brûlez, auxquels on avoit envoyé des Confesseurs. Chacun s'estant mis en rang contre la muraille de la Galerie on leur donna à tous un cierge de cire jaune, & ensuite on apporta un paquet d'habits faits comme

des Dalmatiques , ou de grands Scapulaires. Ils étoient de toile jaune avec des Croix de Saint André peintes en rouges devant & derriere. On les appelle *Sambenitos* , & on les donne à ceux qui ont commis ou que l'on pretend avoir commis des crimes contre la foy , soit Juifs , Mahometans , Sorciers , ou Heretiques qui ont fait auparavant profession des veritez Catholiques. On distribua vingt de ces grands Scapulaires à des Noirs qu'on accusoit de magie , & deux à deux autres. Il ya une autre espece de Scapulaire appelé *SAMARRA* , que l'on fait porter à ceux qui estant tenus pour convaincus , persistent à nier les crimes qu'on leur impu-

te, ou qui sont relaps. Le fond en est gris , & l'on voit le Portrait au naturel de celuy qu'on doit brûler représenté devant & derriere. Ce Portrait au bas duquel leurs noms & leurs crimes sont écrits, est posé sur des tisons , avec des flâmes qui s'élevent , & des Demons tout autour. Les *Samaritains* de ceux qui s'accusent après leur Sentence prononcée , & avant leur sortie de la prison , ou qui ne sont pas relaps , ont des flâmes renversées la pointe en bas , & cela s'appelle *Fogo revolto*. La distribution de ces divers Scapulaires ayant esté faite , on apporta cinq bonnets de carton , élevez en pointe à la façon d'un pain-de sucre. Ils estoient tout

couverts de Diables & de flâmes , avec un écriteau où estoit le mot de *Feiticero* , qui signifie *Sorcier*. Ces bonnets qu'on appelle *Carochas* furent mis sur la teste des cinq plus coupables d'entre ceux qu'on accusoit de Magie , & quand tous les Prisonniers eurent esté ornez de la sorte , selon que leurs crimes étoient plus ou moins énormes , on leur permit de s'asseoir par terre en attendant des ordres nouveaux. A quatre heures du matin , des Serviteurs de cette sainte Maison accompagnerent les Gardes , & distribuerent du pain & des figues à ceux qui voulurent bien en recevoir. Le Soleil n'étoit pas encore levé quand on entendit sonner la grosse

Cloche de la Cathedrale. C'étoit un signal qui avertissoit les Peuples , qu'ils devoient voir ce jour là l'auguste ceremonie de l'Acte de foy. D'abord on fit sortir un à un tous les prisonniers. Ils entrerent dans la Grande Salle. L'Inquisiteur estoit assis à la porte , & avoit auprès de luy un Secretaire debout , tenant dans ses mains une Liste où estoient écrits les noms de plusieurs Habitans de Goa , qui estoient aussi dans cette Salle , & à mesure qu'on faisoit sortir un Prisonnier, l'Inquisiteur nommoit un des Habitans , qui se mettoit au costé du criminel, & l'accompagnoit pour luy servir de Parrain en l'Acte de foy. Ces Parrains se font un fort grand

honneur d'estre choisis pour une pareille fonction , & quand la Feste est finie , ils sont obligez de répondre des personnes qu'ils accompagnent & de les représenter. La Procession commença par la Communauté des Dominicains. C'est un Privilege qu'ils ont à cause que Saint Dominique leur Fondateur , l'a aussi esté de l'Inquisition. La Baniere du Saint Office estoit portée devant eux. Saint Dominique qu'on y voit représenté , & dont l'Image est d'une tres-riche broderie , tient un glaive à la main , & de l'autre une branche d'Olivier avec cette Inscription, *Iustitia & misericordia*. Après ces Religieux marchotent tous

les Prisonniers l'un après l'autre , chacun ayant son Parrain à son costé, & tenant un cierge. Les moins coupables alloient les premiers. La marche dura plus d'une grande heure , & comme ils marchoient pieds nuds , la quantité de petits cailloux qui se rencontrent dans toutes les ruës de Goa les faisoit souffrir cruellement. Enfin on arriva en l'Eglise de Saint François , où l'on devoit célébrer pour cette fois *l'Auto da fé*. Il y avoit sur le grand Autel qu'on avoit paré de noir six Chandeliers d'argent garnis de cierges de cire blanche , & aux deux costez estoient deux manieres de Trônes , l'un à droite pour l'Inquisiteur & ses Conseil-

lers, & l'autre pour le Vice-roy & ceux de sa Cour. On avoit dressé un autre Autel à l'opposite du grand. Il en estoit à quelque distance, & avançoit un peu vers la porte. On y avoit mis dix Missels ouverts, & de là jusques à la porte de l'Eglise, on avoit fait une Galerie fermée d'un balustre de chaque costé. Elle estoit large d'environ trois pieds, & de part & d'autre on avoit placé des bancs sur lesquels les Criminels & leurs Parrains alloient s'asseoir à mesure qu'ils entroient dans cette Eglise. Ainsi les premiers venus étoient les plus proches de l'Autel. Ceux à qui l'on avoit donné les *Carochas*, arrivèrent les derniers, & im-

mediatement après eux parut un grand Crucifix, dont la face estoit tournée du costé de ceux qui le precedoient, pour marquer la misericorde dont le Saint Office ufoit à leur égard, en les délivrant de la mort qu'ils meritoient, & le Crucifix estoit suivy de deux personnes, & de quatre Statuës à hauteur d'homme, attachées chacune au bout d'une longue perche, & accompagnées d'autant de cassettes remplies des ossemens de ceux qui estoient representez par les Statuës. Ces Cassettes estoient portées par un pareil nombre d'hommes, & le Crucifix qui tournoit dos aux criminels qui marchaient ensuite, faisoit connoître qu'ils n'avoient plus

de pardon à esperer. Ces petits cofres remplis d'ossements sont une marque du grand pouvoir de l'Inquisition, qui ne s'étend pas seulement sur les personnes vivantes ; ou sur celles qui sont mortes pendant le procès, mais encore sur des gens qui sont morts plusieurs années avant qu'on ait déposé contre eux, de sorte qu'ils sont chargez de quelque grand crime après leur mort on les déterre, & on brûle leurs ossemens dans l'Acte de foy s'ils demeurent convaincus. La confiscation de tous leurs biens suit leur condamnation, & on les reprend sur les Héritiers qui ont déjà partagez entre eux. Quand chacun eut pris sa place dans l'Eglise où

se devoit faire la Ceremonie, l'Inquisiteur suivi de ses Officiers, entra, & alla occuper le Tribunal qu'on luy avoit préparé au costé droit de l'Autel. On posa le Crucifix entre les six Chandeliers, & alors le Provincial des Augustins monta en chaire, & fit un discours d'environ une demy-heure. Il compara l'Inquisition avec l'Arche de Noé, & il y mit cette difference, que les Animaux qui estoient entrez dans l'Arche, en sortirent avec leur mesme nature, & qu'au contraire l'Inquisition avoit cette admirable propriété de changer de telle sorte toutes les personnes qu'on y enfermoit, que ceux qui avoient paru des loups & des lions furieux en

y entrant, en sortioient aussi doux que des Agneaux. Lors qu'il fut descendu de Chaire, deux Lecteurs y monterent tour à tour, pour y lire publiquement les procès des criminels, & declarer à chacun les penitences qui luy estoient imposées. Pendant ce temps celuy dont on lisoit le procès estoit conduit par l'Alcaïde au milieu de la Galerie, & il y restoit debout tenant un cierge allumé jusqu'à ce que la Sentence luy eust esté prononcée; & cela fait, on le menoit au pied de l'Autel, où estoient les dix Missels, sur l'un desquels on luy faisoit mettre les mains. Il demouroit à genoux tenant toujours les mains sur le Livre, jusqu'à ce qu'il fust ve-

nu autant de personnes qu'il y avoit de Missels, & alors le Lecteur discontinua la lecture des procès, pour prononcer à haute voix une Confession de foy, que les coupables furent exhortez de reciter de cœur & de bouche dans le mesme temps. Après cela, chacun alla reprendre sa place, & on fit la mesme chose pour dix autres, jusqu'à ce qu'on eust lû tous les procès. Les uns furent condamnez au fûet, & les autres aux Galeres. Il y en eut aussi beaucoup d'exilez. Aussi-tost qu'on eut achevé de lire les procès de ceux à qui on savoit la vie, l'Inquisiteur sortit de son Tribunal, & alla se revestir d'une Aube & d'une Erole, après

quoy il vint dans le milieu de l'Eglise , accompagné de vingt Prestres qui tenoient chacun une houffine. Il y recita diverses prieres , & donna ensuite l'absolution aux Criminels , comme ayant esté excommuniez. Les Prestres donnerent aussi à chacun un coup de houffine sur son habit ; & leurs parrains qui n'avoient point voulu leur parler durant la marche, commencerent à les embrasser , & les reconnoistre pour leurs Freres. A cette Cere- monie succeda la funeste condamnation de ceux qui devoient estre brûlez. C'é- toit un homme & une fem- me , tous deux Indiens, Noirs & Chrestiens aucusez de Ma- gie , & condamnez comme

estant relaps. L'Inquisiteur s'estant remis dans son Tribunal, on les fit venir l'un après l'autre. On leur leur procès, & on marquoit sur la fin de leur Sentence que leur recheute avoit mis le Saint Office dans l'impossibilité de leur faire grace, & qu'encore qu'il ne pust se dispenser de les peunir selon la rigueur des Loix, c'estoit pourtant à regret qu'il les livroit au bras seculier. Alors l'Alcaide de l'Inquisition leur donna un petit coup sur la poitrine, pour faire connoistre qu'elle les abandonnoit, & l'Huissier de la Justice seculiere s'approcha d'eux afin d'en prendre possession. Il y avoit aussi quatre Statuës d'hommes morts avec les cassettes où

leurs ossemens estoient renfermez. Deux de ces Statuës representoient deux hommes tenus pour convaincus de Magie ; & les deux autres, deux Chrestiens nouveaux, que l'on pretendoit avoir observé la Loy de Moyse. L'un estoit mort dans les Prisons du Saint Office , & l'autre dans sa maison. Il y avoit fort long-temps que ce dernier estoit enterre dans sa Paroisse. Il avoit laissé des biens fort considerables , & une accusation de Judaïsme faite contre luy depuis sa mort , avoit donné lieu à le faire déterrer pour brûler ses os en l'Acte de foy. Les deux malheureux dont je viens de vous parler , furent conduits sur le bord de la Riviere , où

le Viceroy & sa Cour s'étoient rendus. Voicy ce que l'on pratique à l'égard de ceux que l'on fait mourir. Si-tost qu'ils sont arrivez au lieu où l'exécution se doit faire par l'ordre des Juges seculiers qui s'y assemblent, on leur demande en quelle Religion ils veulent mourir. On ne revoit jamais leurs procès, parce qu'on les croit fort justement condamnés, & que personne ne doute que l'Inquisition ne soit infallible. Après qu'ils ont répondu à cette unique demande, l'Executeur se saisit de leurs personnes, les attache à des poteaux sur le bucher qu'on a préparé le jour precedent, & il les étrangle s'ils meurent Chrestiens ; s'ils persistent

dans le Iudaïsme ou dans
 l'Hereſie, ils ſont brûlez vifs.
 Le iour qui ſuit l'exécution ,
 on porte leurs portraits dans
 les Eglises des Dominiquains.
 On n'y repreſente que leur
 teſte , mais au naturel. On
 poſe ces teſtes ſur des tiſons
 embraſez , & l'on met leur
 nom au bas avec celui de
 leur pere & de leur pays , le
 genre du crime qui les a fait
 condamner, l'année, le mois,
 & le iour où ils ont eſté exe-
 cutez. Ces effroyables repre-
 ſentations ſont l'ornement
 de la Nef. On en met auſſi
 au deſſus de la grande porte
 de l'Egliſe, comme autant de
 marques du noble triomphe
 qui eſt remporté par le Saint
 Office ; & quand cette face
 de l'Egliſe en eſt remplie, on

les étend sur les aissles proche de la porte. Ceux que l'on absout , vont recevoir quelques iours après des mains de l'Inquisiteur les penitences qui leur sont prescrites. On les fait mettre à genoux , & iurer , les mains sur les Evangelles , qu'ils garderont inviolablement le secret sur toutes les choses qui se sont passées depuis leur détention.

Le Public doit se tenir obligé à celuy qui s'est donné la peine de faire cette Relation , & il est facile de iuger par les morceaux que ie vous en envoie , de ce que peut estre l'Ouvrage entier. Toute l'Histoire de ce qui luy est arrivé pendant les deux années qu'il a demeuré à l'In-

quisition, y est naturellement dépeinte , & fait connoître par des faits ce que je viens de marquer des manieres d'agir de l'Inquisition , & de tout ce qui se passe dans les Tribunaux du Saint Office. Les Figures mesme qu'on y trouve en assez grand nombre , & qui sont tres-bien gravées , font voir le genie , & les ceremonies de ces Tribunaux. Cet Ouvrage est encore remply de plusieurs choses curieuses , & l'Auteur y a joint de courtes Descriptions de tous les lieux où il a passé.

Je ne vous dis rien à l'avantage de l'Air nouveau que je vous envoie ; vous en connoîtrez les beautez en le chantant,

AIR NOUVEAU.

C*lymene me manque de foy ,
L'ingrate a changé , je le
voy ,*

*Tout me dit qu'elle est infidelle.
Je n'ay , pour m'en vanger , qu'à
faire un autre choix ,*

*Mais en vain je vivrois sous de
plus douces Loix ,*

*Puis-je estre heureux , si je ne
vis pour elle ?*

On est bien malheureux
en aimant quand on ne sçau-
roit se dégager , & qu'on n'a
que des rigueurs à attendre.
Ce triste estat est fort natu-
rellement dépeint dans les
Vers qui suivent , & vous
plaindrez sans doute le trop
amoureux Tircis que de

144 MERCURE
longs mépris ne rebutent
point.



EGLOGUE.

Vous qui n'avez pas une ame
A l'épreuve du mépris,
Gardez qu'elle ne s'enflâme
Pour la fiere Amarillis.
Quand on aime cette Belle,
Que peut-on attendre d'elle,
Si pour le tendre Tircis
Elle est toujours si cruelle,
Qu'au plus fort de son tourment
Il n'ose à cette inhumaine
Faire connoître sa peine
Par un soupir seulement?
Estime, respect, tendresse,
Tout l'offense, tout la blesse,
Tout ce qui vient à sa Cour
Sous l'Etendart de l'Amour,

Est

Est recen d'un air severe,
 Et le Berger a beau faire,
 Elle le verra mourir
 Sans se laisser attendre.
 Vne ardeur sans esperance
 Doit signaler sa constance.
 Le malheureux ! il voit bien
 Ce qu'il faudra qu'il endure,
 Mais une Amour sans mesure
 Ne s'épouvante de rien
 Qu' Amarillis soit contente,
 Que tout réponde à ses vœux,
 Cet Amant qu'elle tourmente
 Se croira toujours heureux.
 Dans l'excès de sa tendresse.
 Nul autre soin ne le presse ;
 Il voudroit dans son transport
 Il voudroit pour la Cruelle
 Souffrir cent fois une mort,
 Qui la dust rendre immortelle.
 S'il falloit , pour couronner
 Ce cher objet de ses peines.
 S'aller mettre dans les chaisnes

Novembre 1687. G

Nuls supplices, nulles gesnes
Ne le pourroient étonner.
Cependant, est-il possible ?
Amarillis insensible
Voit ces discrettes langueurs ,
Sans moderer ses rigueurs,
La crainte respectueuse
De ce fidelle Berger ,
Sa tendresse ingenieuse
Qui ne cesse de songer
A ce qui peut l'obliger
Rien ne la scauroit changer.
Toujours fiere , & serieuse
Elle prend soin d'éviter
De le voir , de l'écouter :
Elle jouë avec *Acante* ,
Et rit avec *Licidas* ;
Mais si *Tircis* se presente.
A tout autre complaisante ,
Elle ne l'éconte pas.
De cette injuste malice
Quand pour demander justice
Il cherche de toutes parts

A rencontrer ses regards ;
L'inhumaine prévenue
Du dessein de cet Amant ,
Ménage si bien sa veue ,
Qu'il la cherche vainement.
Lors qu'il vient sur sa Musette,
La plus douce du Hameau ,
Entonner un Air nouveau ,
Affectant d'estre distraite ,
Elle écoute avec Lysette
Quelque grossier Chalumeau.
Quand il danse à quelque Feste ,
Tout s'approche , tout s'arreste ;
Elle senle avec dedain
S'éloigne , tourne la teste ,
Et le trouve trop badin.
Combien de Fleurs répandues
A sa porte sous ses pas ,
Soins inutiles , hélas !
Ce ne sont que fleurs perduës ,
L'ingrate ne les voit pas.
Dans cette rigueur extrême ,
Conserver pour ce qu'on aime

Toujours le mesme panchant ,
 Est-il rien de si touchant ?
 Ce transport inconcevable
 Dans un Siecle si gasté ,
 Est d'un prix inestimable ,
 Et cette fiere Beauté
 N'en verra point de semblables
 Trouve-t-on beaucoup d'Amans
 A l'épreuve des tourmens ,
 D'un si cruel esclavage ?
 Et toute fois le Berger ,
 Bien loin de se dégager ,
 Voudroit souffrir davantage ,
 Pour signaler chaque jour
 Sa tendresse & son Amour.

Cette Eglogue est de M.
 Magnin, & je vous l'envoye,
 non seulement parce que
 c'est un ouvrage tres-digne
 de son Auteur , mais parce
 que vous aimez tout ce qui
 est pastoral. Ainsi je croy

vous donner une agreable nouvelle, en vous apprenant que j'espere vous envoyer au commencement de l'année, le recueil d'Eglogues de M. de Fontenelle, dont je vous parlay quand je vous fis part du portrait de Clarice, qui a paru à tout le monde d'une nouveauté si singuliere. Ces Eglogues qui ont esté veuës de quantité de personnes d'esprit, sont extremement estimées, & tout ce que la Vie champestre peut offrir d'idées qui touchent, s'y trouve depeint d'une maniere simple & naturelle, qui ne laisse pas d'avoir toute la beauté qu'on peut souhaiter dans ce genre de Poësie. L'Auteur y joint un Traité fort curieux sur la nature des

Eglogues , & parle de tous ceux qui en ont fait, en commençant par Theocrite. Vous sçavez comment il écrit en Prose. C'est un stile aisé, qu'il trouve toujours moyen de rendre agreable, mesme dans les choses les plus serieuses.

M. le Marquis *del Carpio*, Viceroy de Naples , est mort après une longue maladie , pendant le cours de laquelle on a desespéré fort souvent du retour de sa santé , quoy qu'on ait eu aussi quelquefois sujet de croire qu'il en reviendrait. Il avoit pour le service de son Prince une activité qu'il seroit difficile de bien exprimer. Comme il ne se contentoit point de sçavoir par autrui si les ordres qu'il donnoit estoient

bien executez, il descendoit souvent de son rang, pour aller luy - mesme sans qu'on le connust, estre témoin de l'exécution de ce qu'il avoit ordonné. Il estoit magnifique & galant, & n'a laissé échaper aucune occasion d'en donner des marques, en sorte que sa galanterie a éclaté dans des choses que le plus galant auroit eu peine à imaginer, quand il auroit mesme resolu de n'épargner rien pour la faire paroistre dans le degré le plus haut; mais on ne doit pas s'en étonner. Un Espagnol est toujours plus galant qu'un autre quand il se pique de l'estre, & les manieres de ce Viceroy ont esté si extraordinaires là-dessus, qu'elles

ont causé de l'admiration & de la surprise. Nous en avons un exemple dans la reception qu'il fit à Naples à Madame la Duchesse de Bracciane, & dont je vous ay donné le détail. Il ne feroit pas aisé de trouver rien d'égal ailleurs, non pas mesme dans les Ouvrages où l'on fait agir l'effort de l'imagination, pour feindre des galanteries qui n'ont jamais esté, & dont on ne croit pas qu'aucun homme soit capable. M. le Marquis *del Carpio* a esté Ambassadeur extraordinaire à Rome, avant que d'estre Viceroy de Naples, & il a soutenu cette dignité avec toute la vigueur qu'on est obligé d'avoir en de semblables emplois. Il estoit Fils de Dom

Louis de Haro, premier Mi-
 nistre d'Espagne, qui se trou-
 va dās l'Isle *des Faisās*, aujour-
 d'huy nommé *de la Confe-*
rence, avec le Cardinal Ma-
 zarin, ou la Paix, & le Ma-
 riage du Roy furent conclus.
 Il n'y a pas lieu d'estre sur-
 pris que le Fils d'un pareil
 Ministre ait fait paroître tant
 d'habileté en servant l'Espa-
 gne avec un zele tout extra-
 ordinaire. Il fit brûler un peu
 avant que de mourir, un
 paquet dans lequel on dit
 qu'il y avoit beaucoup d'or-
 dres secrets qu'il avoit receus
 du Roy son Maistre. On
 trouva dans un autre paquet,
 que M. le Connestable Co-
 lonne estoit nommé Viceroy
 de Naples *per interim*, l'usage
 des Espagnoles estant lors

qu'ils nomment un Viceroy ,
ou un Gouverneur General
dans des Pays étrangers , de
nommer en mesme temps un
Successeur , & d'en mettre
les Provisions dans un pa-
quet cacheté, qui ne s'ouvre
qu'après la mort du Viceroy,
ou du Gouverneur. Celuy
qu'on nomme est ordinaire-
ment sur les lieux , ou n'en
est pas éloigné , & cela se
pratique pour éviter les lon-
gueurs qu'il faudroit pour
aller en Espagne , & pour
en revenir. Les Gouver-
neurs qui sont ainsi nommez
per interim , ne sont pas tou-
jours confirmez , & on en
nomme quelquefois d'autres
aussi tost qu'on a appris la
mort du dernier ; ce qui fait
qu'il y a des temps où le re-

gne de celuy qui a esté nommé *per interim*, est tres - court
 La nomination de M.le Connestable Colomne se trouve
 avoir esté faite il y a trois
 ans , qui est le temps porté
 dans les Provisions qui ne
 sont pas *per interim* ; & quoy
 que ce Connestable ne soit
 aujourd'huy Viceroy de Na-
 ples qu'en attendant une
 confirmation , ou qu'un au-
 tre soit nommé , pour rem-
 plir la place qu'il occupe pre-
 sentement , on peut dire
 qu'il y a trois ans qu'il est
 Viceroy sans en avoir fait
 aucune fonction. Ce choix a
 paru d'autant plus judi-
 cieux, que M.le Connestable
 Colomne est Connestable du
 Royaume de Naples, & que
 cette grande Charge est la

premiere dignité de cet Etat.

J'oubliai de vous apprendre il y a un mois la mort de Messire Jean de Raudy, Marquis de S. Diery, Baron de Rudaye, Sollinac, Montplaisir & autres lieux, arrivée icy le 26. de Novembre. Il estoit Mestre de Camp de Cavalerie, & Maréchal des Camps & Armées du Roy.

Messire Estienne du Bourg-Labbé, ancien Curé de Nanteuil le Haudoin mourut dans le même temps en la Maison de Sorbonne dont il estoit Docteur & Seigneur. Il estoit aussi Doyen de la Faculté de Theologie de Paris.

Je vous envoie un Fragment de Lettre qui m'a paru assez curieux. La Lettre est

d'un Voyageur nouveau Converty , qui rend compte de ce qu'il a veu à un autre nouveau Converty. Je ne vous dis point le nom de la Ville d'où elle a esté écrite. Si vous ne pouvez le deviner , il est du moins impossible que la connoissance du pays vous en échape.

J'ay passé icy avec trente ou quarante personnes , & nous y avons trouvé les charitez tres-minces quoy que la Ville soit une des plus riches du pays. Les Magistrats ont défendu à chaque particulier de donner plus de vingt-cinq livres & un Ministre eut la prévoyance de dire en Chaire , qui ne faisoit rien donner du tout. D'ailleurs l'argent ne vaut icy que comme en Angleterre , trois pour cent tout au

plus , & il ne vaut qu'un & demy si on le veut placer seulement. Outre cela les especes diminuent de la sixième partie. Les Louis d'or ne valent que neuf livres dix sols. Il faut encore payer tres-souvent les deux centièmes deniers de tous les biens qu'on possède , ce qu'on a veu arriver jusques à trois fois en une année , pendant la dernière Guerre. Il n'y a rien icy qui ne paye quelque droit. Une paire de souliers paye un sol , une paire de bottes , deux ; un muid de vin , vingt-six livres. Si on veut avoir des Valets & des chevaux , on paye six livres par an pour chacun. Si la terre est bonne , elle paye jusqu'à dix livres l'arpent. Un sac de bled pesant cent soixante livres , paye quatre livres d'entrée , &

le reste de denrées à proportion. La biere ne vaut rien , parce que les eaux sont mauvaises ; ainsi quiconque n'en peut boire & ne veut pas faire la dépense d'acheter du vin , est obligée : à l'exemple de quantité de personnes de ma connoissance , de boire du lait. Après cela si quelqu'un vous vante ce pays-cy , répondez-luy sans hesiter qu'il ne dis pas vrai. Il n'y a point de bois , les herbes sentent mauvais ; il est vrai qu'on s'y accoûtume , mais je doute si le cerveau & les poulmons s'en trouvent bien. S'il y avoit du moins de la société , ce seroit une consolation , mais il n'y en a aucune à esperer avec les Habitans de tout le pays. On n'y voit aucune piete , pas mesme à la Huguenote ; car on y travaille les

*Dimanches, & l'on va lire les Gazetes dans les Eglises. I'y un mesme dernièrement un Devis-
deur de soy avec son roüet. On ne trouve pas quatre Ministres du mesme sentiment. Il y a une Secte de gens qui ne vont jamais au Presche. Ils disent qu'un Predicateur ne peut que gaster l'Ecriture en l'expliquant, & qu'il vaut mieux demeurer chez soy à la lire. Peut-estre croyez-vous que j'exagere, mais au contraire je reserve beaucoup de choses touchant l'estat de la Religion, que je vous diray à mon retour.*

Je vous laisse faire vos reflexions là-dessus. Elles ne peuvent estre qu'avantageuses à la France, & à la veritable Religion, qui est la seule qu'on y professe aujourd'huy.

En vous apprenant la mort de Mr de Lamivoye, arrivée il y a fort peu de temps, je vous parlay de l'Abbaye de Bassfontaine, qu'il laissoit vacante. Le Roy l'a donnée à Mr Bouthillier de Champigny, Bachelier en Theologie, & Chanoine de l'Eglise de Tours. Il est Neveu de M. l'Évesque de Troye, & petit-Neveu de M. Bouthillier, Archevesque de Tours. Quoy qu'il s'applique beaucoup à se rendre habile en Theologie, & qu'il donne une partie de son tems à enseigner la Philosophie, il ne laisse pas d'en trouver encore pour prescher. Cette grande application & ce grand travail donnent lieu de croire qu'il fera de tres-

utiles progrès dans les Sciences & dans l'Eglise.

Voicy une Fable dont la moralité peut faire rentrer beaucoup de gens en eux-mesmes. Le dessein en est tiré des Emblèmes d'Alciat.



L'ASNE ET L'AVARE.

VN Asne portoit sur son dos
Quātité de friāds morceaux,

Du gibier de toute maniere ,
Tout ce qu'il faut, enfin pour faire
bonne chere.

Comme il alloit son grand chemin,
Et que de son fardeau le poids assez
honneste

Chez luy par le travail eut excité
la faim ,

A ses yeux un chardon se fait voir
& l'arreste.

A cet aspect il redresse la teste ,
S'avance , & le devore enfin.

Vn Avare , homme riche autant
qu'on le peut estre ,

Voyant qu'un si maigre repas ,
A pour son appetit de si touchant
appas ,

Tandis que sur son dos l'Animal
fait paroistre

Tant de mets des plus délicats ,
D'un si bizarre sort se prend à rire,
éclate ?

Mais l'Asne , qui pretend ne luy
ceder en rien ,

De quelque heureux destin que ton
esprit se flatte ,

Ton sort n'est pas , dit-il , fort dif-
ferent du mien .

Et toujours malheureux esclave,
Des biens qu'avec travail tes
mains ont amassez ,

Content de voir briller tes Loüis
entassez .

*Tu n'as pour tout regal qu'une mé-
chante rave.*

On a fait dans l'Eglise de S. Sulpice le Service du bout de l'an de feu Monsieur le Prince. Monsieur le Prince, Monsieur le Duc ; & Madamela Duchesse y assisterent , ainsi que toute la Cour , avec un fort grand nombre de ce qu'il y a de personnes distinguées en cette Ville. Monsieur le Prince traita ensuite à disner, tous ceux qui voulurent venir manger chez luy. Il y eut huit tables , qui furent servies avec beaucoup de magnificence, de delicatesse , & d'ordre ; ce Prince n'ayant jamais rien fait , où toutes ces choses ne se soient trouvées. On peut dire à sa

gloire , que jamais Fils n'a travaillé avec plus de soin ny avec plus d'éclat à tout ce que son devoir l'engageoit de faire , pour éterniser la memoire d'un aussi grand homme que feu Monsieur le Prince son pere. On n'a rien vû de plus beau à Nostre-Dame , que le Mausolée que ce Prince y fit faire lors que toutes les Cours Superieures assisterent au Service qui fut fait dans cette Eglise pour le repos de son ame. On en a fait dans beaucoup d'Eglises du Royaume , avec des Oraisons funebres qui ont esté prononcées par les plus celebres Predicateurs. Tous les lieux où l'on a fait ces pompes funebres , ont esté décorés avec tout l'éclat conve-

nable à de pareilles Ceremonies , & Monsieur le Prince fait graver tous ces ornemens , & imprimer toutes ces Oraisons Funebres , ce que l'on verra ensemble dans un seul Volume. Ainsi ces Ouvrages ramassez en un corps , rendront immortelle la memoire du Prince défunt , & marqueront à la posterité le zele de Monsieur le Prince , & le tendre amour d'un Fils , pour un Pere dont il a esté si tendrement aimé. Monsieur le Prince fait plus encore. Il fait travailler à plusieurs Figures de Bronze , qui formeront un Groupe , au milieu duquel sera le Cœur de feu Monsieur le Prince. Cet Ouvrage sera dans l'Eglise de Saint Louis ,

ruë Saint Antoine, où est le Cœur de Henry de Bourbon, Prince de Condé, son Grand-pere.

Le Pere Bouhours, qui écrit toujours d'une maniere si juste, après nous avoir donné des Remarques nouvelles sur la Langue, dans lesquelles on trouve de feurs éclaircissemens sur plusieurs doutes qu'on pourroit avoir, a bien voulu nous apprendre *la maniere de bien penser dans les Ouvrages d'esprit*, en faisant paroître un Livre excellent de la façon qui porte ce titre. Je n'entreray point dans le détail des beautez qui s'y rencontrent, la voix publique vous en instruira. Je vous diray seulement que cet Ouvrage, qui est estimé de tout

le monde , a donné lieu à ce
Madrigal.

*Bonhours, par tes divins écrits
Nous devrions avoir appris
L' Art de parler avec délicatesse,
Et de penser avec iustesse,
Mais que te sert-il d'expliquer
Dans mille leçons agreables
D'un Ouvrage parfait les regles
veritables ?*

*Donnes-tu ton secret pour les bien
pratiquer ?*

Quoy qu'il soit fort dan-
gereux de trop écouter l'a-
mour, il faut quelquefois s'y
abandonner pour vivre heu-
reux, & un peu d'égarement
est favorable aux cœurs qu'il
prend soin d'unir. Vn Cava-
lier à qui son esprit & ses
manieres donnoient dans le
monde une reputation avan-
rageuse , fut touché de la
beauté

beauté d'une jeune Demoiselle, qui n'ayant encore que quatorze ans, ne laissa pas de luy inspirer une passion tres-forte. Il la vit, il luy parla, & ne trouvant rien en elle qui n'augmentast son amour, il la demanda en mariage. Le Pere & la Mere receurent cette proposition avec plaisir. Ils convinrent des articles, & tout estoit, prest d'estre signé, lors qu'un differend de Famille qui survint, les obligea de changer de sentiment. Ils firent prier le Cavalier de ne plus venir chez eux, & quoy qu'il pust faire pour les adoucir, l'aigreur qui les animoit leur fit protester si hautement que jamais ils ne consentiroient à ce mariage, qu'après avoir

Decembre 1687. H

tenté inutilement divers moyens pour le faire réussir, il perdit enfin toute esperance. Cette rupture causa aux Amans une douleur qui ne se peut exprimer, & ce qu'ils se dirent de touchant dans deux entreveuës secretes qu'ils vinrent à bout de se ménager, laissa dans l'un & dans l'autre une impression d'amour que le temps n'effaça point. La Mere qui s'aperceut de ces rendez-vous, y mit si bon ordre qu'ils ne purent plus se voir. Elle ne perdit point sa Fille de veuë, & le Cavalier que le chagrin accabloit, chercha à le dissiper en voyageant. Il passa plusieurs années hors du Royaume, & pendant ce temps il se presenta divers

Partis pour la Belle. Comme sa beauté estoit soutenue d'un véritable merite, chaque Pretendant luy offroit des avantages qui devoient l'accommoder, mais il leur manquoit à tous ce je ne sçay quoy qui l'avoit frappée dans le Cavalier, & elle aimoit mieux demeurer libre, que de s'engager sans estre contente. Six ans se passerent sans que ce premier Amant qui n'avoit quitté le Royaume, que pour s'arracher l'amour qu'il avoit pour elle, luy eust fait sçavoir ce qu'il estoit devenu. Elle le croyoit toujours dans quelque Cour Etrangere, & les idées qu'elle en conservoit, s'estoient assez affoiblies pour l'empescher de penser à luy du moins, ou

H 2

d'y penser comme à un homme avec qui elle deust jamais rentrer dans aucun engagement. Les choses estoient en cet estat, lors que sa Mere estant un jour chez une de ses Amies ; où elle l'avoit accompagnée , fut obligée d'en sortir peu de tems après pour une affaire pressée dont on estoit venu luy donner avis. Comme il n'y avoit aucun temps à perdre , & qu'il eust esté inutile de la mener en un lieu où elle n'eust fait que s'ennuyer, elle la laissa chez son Amie , qui se chargea de la renvoyer le soir. Le Mary de cette Amie estant revenu, conta quelques douceurs à la Belle , & lors qu'il fut temps de la remener, il se souvint qu'en rentrant chez luy, il

avoit veu dans la ruë le Carosse d'un de ses Amis qui estoit dans une maison voisine. Il l'alla trouver dans cette maison pour emprunter son Carosse ; & luy ayant dit que c'estoit pour une tres-jolie personne, cet Amy, sans luy demander son nom, fut curieux de la voir, & il le suivit pour estre de la partie, si on vouloit le souffrir, ou pour demeurer auprès de sa Femme, en attendant qu'il fust revenu. Jugez quel fut l'étonnement de la Belle, lorsqu'en les voyant entrer, elle reconnut celuy qu'elle avoit aimé si tendrement, & dont il y avoit plus de six ans qu'elle n'avoit entendu parler. Le Cavalier fit paroistre une joye inconcevable,

& le Mary, & la Femme, qui n'avoient rien sceu de ce qui s'estoit passé entre eux, ne les connoissant que depuis fort peu de temps, furent tres-surpris d'apprendre qu'ils avoient esté sur le point de s'épouser. Cette rencontre que le hazard avoit faite, leur parut un coup du Ciel. Ils dirent que puis qu'ils s'aimoient encore, comme le plaisir qu'ils marquoient de se revoir le faisoit assez connoître, il falloit songer à renoüer cette affaire; & leur offrirent tout ce que leurs soins y pourroient contribuer. La Belle leur répondit que la division s'estant toujours augmentée entre leurs Familles, il n'y avoit aucune apparence qu'on pût remettre les choses au premier

état , & que la moindre proposition qu'on en feroit , y apporteroit de nouveaux obstacles qu'ils ne pourroient surmonter. Ainsi il fut arrêté qu'ils se verroient en secret chez cette Amie, jusqu'à ce que le tems leur eust appris ce qu'il y auroit à faire pour assurer leur bonheur. Ils se virent plusieurs fois , & leur amour se fortifiait de telle sorte , qu'ils se promirent, quoy que l'on pust faire, de n'estre jamais que l'un à l'autre. Cependant le Pere & la Mere de la Belle ayant sceu que le Cavalier estoit de retour, luy firent de nouvelles défenses de n'avoir jamais aucun commerce avec luy , Elle répondit sans hesiter qu'elle ne se souvenoit pas mesme de son

nom , & éloigna les soupçons qu'ils auroient pu former d'elle, par l'extrême indifférence qu'elle leur marqua. Quelques jours après elle en parla à la Dame qui favorisoit sa passion , & on tint conseil sur ce qu'il falloit résoudre. Le mary y ayant esté appelé , leur proposa un mariage secret , & la Belle qui estoit déjà toute gagnée par l'amour, n'eut pas la force de s'y opposer. Elle comprit que l'on pouvoit s'obstiner à ne pas permettre un mariage qui estoit à faire, mais que quand il étoit fait, il arrivoit rarement que l'on cherchast à le rompre. On prit des mesures, & malgré le manque de formalitez, on trouva un Prestre qui les

maria sur le témoignage du Mary & de la Femme. Ce qu'il y eut de particulier, c'est que la Mere que la haine qu'elle avoit pour la Famille du Chevalier, n'empeschoit pas d'estre fort devote, ayant appris de sa Fille qu'elle avoit envie d'aller le lendemain à une Eglise un peu éloignée, où il y avoit quelque devotion particuliere, l'y voulut accompagner. C'estoit où le mariage devoit estre fait. La Dame qui avoit la confiance, ayant esté avertie de cet obstacle, ne changea point de dessein. Elle se trouva comme par hazard dans cette Eglise, & estant venuë saluer la mere, elle la pria, puis que la rencontre luy estoit si favorable de luy vouloir bien:

H 5

donner sa Fille pour lui aider à choisir quelques étofes, luy promettant qu'elles viendroient la rejoindre avant qu'elle eust finy toutes ses prieres. L'Amie obtint la permission qu'elle demandoit, & sortit avec la Fille. Elles rentrerent aussi-tost par une autre porte de l'Eglise, & se coulerent dans une Chapelle où le rendez-vous estoit donné. Le Chevalier & le Mary de la Dame les y attendoient avec le Prestre. La Chapelle fut fermée; elle estoit bien close, & on ne pouvoit y estre veu. Si-tost que le mariage eut esté fait, elles allerent reprendre la Mere, qui ramena sa Fille chez elle, en parlant d'étofes qu'il falloit venir chercher

plus à loisir , parce que la crainte de la faire trop attendre ne leur avoit pas permis d'en examiner un assez grand nombre. Le Cavalier fut charmé de son bonheur. La difficulté de voir une aimable Femme qu'il aimoit plus que soy-mesme , luy en rendoit le plaisir plus piquant & plus sensible. Il estoit Mary & Amant tout à la fois , & les privileges de l'un se trouvoient assaisonnez de tout ce qu'ont de plus vifs desirs de l'autre. On n'eut aucun soupçon de ce mariage , & le secret fut entierement gardé , quoy que la Belle eust esté forcée de le decouvrir à une Femme de Chambre qui luy estoit nécessaire , où pour sortir avec

elle quand quelque pretexte luy donnoit occasion de voir son Mary , ou pour l'envoyer de temps en temps en un lieu particulier , où il estoit convenu qu'elle auroit toujours de ses nouvelles. Les choses seroient encore demeurées en cet estat sans un incident qui l'obligea de parler. Le Cavalier conclut une affaire qui luy estoit fort avantageuse. Il falloit payer une grosse somme , & il eut besoin de deux cens Louïs pour la fournir. La Belle qui le vit dans quelque embarras , chercha les moyens de l'en tirer. Son' Pere avoit beaucoup d'argent inutile , & il luy avoit montré plusieurs fois un sac remply de Louïs , à quoy il ne touchoit point ,

& qu'il destinoit pour son mariage. Elle engagea la Femme de Chambre à prendre dans sa poche la clef de son Cabinet après qu'il seroit couché. Elle le fit , la Belle entra dans le Cabinet , & prit les deux cens Louis dont elle crut que son Pere ne s'appercevroit au moins de long-temps. Un mois s'estoit à peine passé, que l'envie d'ajouter encore cent autres Louis à cette somme , luy fit compter son argent. Ayant trouvé qu'il luy en manquoit deux cens , il fit grand bruit sur le vol & soupçonna d'abord la Femme de Chambre ; parce qu'il n'y avoit qu'elle qui eust pû prendre la clef de son cabinet. Un Laquais qu'elle avoit fait maltraiter

pour quelque friponnerie, rapporta qu'il n'y avoit pas long-temps qu'il avoit entendu ouvrir le Cabinet de son Maistre pendant qu'il estoit couché. Ce fut assez pour luy faire croire qu'elle estoit coupable. Il la fit mettre en prison voyant qu'elle persistoit toujours à nier, quoy qu'il luy eust promis de luy pardonner, pourveu qu'elle luy rendist les deux cens Louis. On l'interrogea trois ou quatre fois, mais sans luy faire avouër aucune chose, & enfin on luy fit connoistre que la déposition du Laquais estoit suffisante pour la faire mettre à la Question. Elle changea de couleur, & fut si épouvantée de cette menace, que non

seulement elle declara que sa jeune Maistresse avoit pris l'argent qu'on demandoit, mais encore qu'elle s'estoit mariée secretement. Le Pere surpris ne sceut que s'imaginer. Il tint d'abord la chose impossible, mais les circonstances qu'elle expliqua, parurent si positives, qu'il commença de craindre qu'elle n'eust dit vray. Il alla trouver sa Fille, la pressa de l'éclaircir sur ce mariage, & remarquant qu'elle estoit tremblante & toute interdite, il entra contre elle dans une telle fureur, que si elle n'eust trouvé moyen de s'échaper, elle eust esté en peril d'en porter les marques. Elle se sauva chez son Mary, qui ne croyant plus devoir garder

le secret envoya un homme d'un rang distingué pour apaiser son beau-Pere. Cet homme qui avoit beaucoup d'esprit, & que chacun estimoit pour sa prudence, luy representa que ce mariage devoit avoir esté arresté au Ciel, puis qu'il s'estoit fait après que les deux Amans avoient esté separez plus de six années. Il répondit tout transporté de colere qu'il le feroit rompre, & qu'il en sçauroit trouver les moyens. Cela estoit fort aisé, puis que les formalitez n'y avoient pas été observées. Celui qui prenoit les interests de son Gendre, ne fit cesser ses emportemens qu'en disant qu'ils estoient justes; mais enfin il menagea son

esprit avec tant d'adresse qu'il tira parole , qu'avant que d'en croire son ressentiment , il prendroit avis de sa Famille. Ce Pere affligé le fit , & il assembla tout ce qu'il avoit d'Amis. Ils le plainquirent de ce que sa Fille s'étoit oubliée jusques au point de disposer d'elle - mesme malgré luy , mais ils le prièrent en mesme temps d'examiner ce que peut une violente passion sur une jeune personne. Quoy qu'elle fust extrêmement condamnable , elle estoit toujours sa Fille , & il ne pouvoit rien faire contre elle qui ne tournast à sa honte. Un motif de conscience se joignit à ces raisons. Ce mariage approuvé réunissoit deux Familles , &

le plus avantageux estoit de ne faire aucun éclat. On le fléchit, & il pardonna. La Femme de Chambre sortit de prison. Le mariage, quoy que déjà fait, fut célébré de nouveau dans toutes les formes, & on n'en vit jamais un, où il y eust ny plus d'union, ny un bonheur plus parfait.

Je vous ay mandé peu de nouvelles de Pologne pendant toute la Campagne, parce qu'elles ont toujours esté fort incertaines, & que ce qu'un Ordinaire avoit apportée, étoit détruit par l'autre Ordinaire. Ainsi, ce qui s'en trouve dans les nouvelles publiques pourroit suffire à remplir plusieurs Volumes. Je demeure d'accord que la

verité s'y rencontre presque entiere , mais comme pour la démeſler il faut lire beaucoup de choses fauſſes , & inutiles , j'ay cru devoir la mettre icy toute pure. Vous la trouverez dans la Lettre que je vous envoie , où tout ce qui s'eſt paſſé dans la derniere Campagne des Polonois , eſt renfermé en peu de paroles. Elle eſt d'un fort habile homme , qui a eſté témoin de toutes les choses qu'il a écrites.





A U C A M P

Sur le Nieſter à trois
lieuës de CaminieK ,
le 7. Septembre 1687.

LA Campagne a eu des
commencemens ſi peu re-
marquables , que j'ay attendu
qu'elle m'ait fourny quelque
particularité digne de vous eſtre
écrite , pour oſer vous fatiguer
d'une Relation , outre que de-
puis noſtre retour des Bains de
Sileſie , nous avons eſté dans
un mouvement continuel , avec
peu de ſejour , & de frequentes
alarmes des Tartares , qui n'ont
abouty qu'à nous tenir en halei-
ne , & toûjours ſous les armes.

Voicy donc un petit détail de ce qui s'est passé dans nostre Armée. Le Grand General l'avoit mandée au 27. Avril, pour empêcher les Convois de Valachie d'entrer dans Caminick, qui estoit la seule expedition que nous pouvions envisager. Cependant au commencement de Juillet, qu'il eut avis certain de la marche de six mille Tartares, qui escortoient douze cens chariots de vivres & de munitions, il ne put ramasser que trois mille chevaux, & dix-huit mille hommes de pied, avec lesquels néanmoins il s'avança dans les Boucovines pendant six jours, mais le Convoy ayant pris une autre route, & estant heureusement arrivé à Caminick sans aucun obstacle, le grand General revint sur ses pas, & crut

devoir faire le degast autour de la Place , où les Turcs ont une lieue de pays bien cultivé , & bien fertile , il fit faire auparavant quelque executions de Colonels & de Hussars , & cet exemple de severité fit que les paresseux se hâterent de joindre leurs Entendarts , & que toute l'Armée eut une soumission extraordinaire pour tous les ordres du grand General. D'un autre costé une Compagnie de Hussars venant au Camp , & apprenant que l'on y coupoit des testes sans nul égard aux personnes , deserta toute entiere , & l'on envoya des Troupes sur les Terres de ceux qui la composoient , pour y demeurer en garnison.

Le grand General mena ensuite l'Armée à Caminick , d'où la Garnison sortit , & se mit en

bataille à un quart de lieüe au delà de la Contrescarpe. Il se passa pendant quelque jours des affaires de petite consequence , & après cela il y en eut une generale qui fut opiniatrée , & vigoureusement soutenüe. La Place faisoit un feu d'artillerie épouvantable ; mais enfin la Cavalerie Polonoise mit en desordre celles des Tarrares Lipka , qui faisoient l'Avant garde des Ennemis , & tout fut renverse pestlemesle dans le fossé de la Ville , avec tant de fureur , que si l'on eust eu de l'Infanterie pour se saisir des postes avancez , on seroit entré dedans avec les fuyards , dont un grand nombre demeura dehors ; le Bacha ayant fait lever les ponts pour éviter un plus grand malheur. Depuis ce jour-là les Turcs se tinrent derriere

leurs murailles, & se contentèrent d'envoyer de petits Partis de Tartares, qui firent des prises à la vérité, & mesme une fois, de cinq cens quatre-vingt chevaux du grand General, que son Ecuyer avoit envoyez paître au delà du Niefter, un peu loin du Camp; mais cela n'empescha pas que l'on ne fourrageast les environs pendant six semaines que l'Armée a campé à deux lieues.

Dans ces entrefaites les Tartares de Krimée, & ceux de Budziac allerent vers le Boristhene, où les Moscovites devoient faire une grande diversion. En effet, ils se mirent en campagne à la fin de Juin avec trois cens mille hommes, & cinq cens pieces de Canon, quatre-vingt mille Cosaques qui en avoient

voient cent pieces , dix mille hommes pour la poster , vingt mille pour creuser des puits dans les deserts , & trente mille Volontaires qui marchaient devant pour découvrir. Quand ils furent en marche , les CŒars envoyèrent au Roy de Pologne pour se plaindre du retardement de son Armée , qui selon les Articles du Traité de Ligue , ratiifié à Leopold au mois Decembre passé , devoit entrer en Budziac. pour envelopper les Tartares des deux costez. Cet Envoyé trouva la Cour à Zolkieu , où il eut audience le 5. Aoust. Le Roy en partit le 10. & mena le Moscovite jusqu'à l'entrée de la Podolie ; afin qu'il pust assurer ses maistres de la bonne disposition de Sa Majesté. On marcha ensuite à grandes journées jus-

Decembre 1687. I

ques à Bouchacz, à dix lieues de Caminiek, où le Roy manda les Generaux pour tenir Conseil. Ils s'y rendirent de l'Armée le 20. d'Aoust, & le lendemain le Roy les assembla avec quelques Palatins Evêques, & Castellans qui l'avoient suivy, où l'on conclut que Sa Majesté ne devoit point aller à l'Armée, qui estoit trop peu nombreuse pour pouvoir entreprendre quelque chose digne de sa presence, les Ennemis ne paroissant pas d'ailleurs encore en campagne. Ce Conseil fut suivy de plusieurs autres, qui allerent à faire construire des ponts sur le Niester, pour passer ce fleuve, & contenir en quelque façon les Moscovites. En attendant on resolut de bombarder Caminiek & pour l'exécution de cette entreprise, le

Grand General pria le Roy d'envoyer à l'Armée le Prince son Fils aîné, auquel il voulut bien diférer le Commandement.

Pendant que l'on raisonnoit ainsi à Bouchacz, on eut avis que cette prodigieuse Armée des Moscovites s'estoit retirée, non sans quelque soupçon qu'ils eussent fait leur accommodement avec la Porte. On sçeut par gens venus de ce Pais-là, que le General Moscovite ayant marché fort avant dans les deserts sans pouvoir trouver de l'eau suffisamment, la peste s'étoit mise dans son Camp, & avoit enlevé quarante mille hommes; que Sultan Nuradin s'étoit avancé avec quatre-vingt mille Tartares seulement; que ces deux Armées s'estoient entre-regardées de sang froid sans s'en-

voyer reconnoître; que le Tar-
 tare avoit fait une fausse mar-
 che vers Kiovie, pour donner
 de la jalousie au Moscovite, ce
 qui avoit réussi, & obligé ce
 General de courir au secours de
 ce Pays-là, & qu'il avoit dit
 en se retirant, qu'on devoit d'a-
 bord, comme les Chasseurs, re-
 connoître le Fort avant que de
 lancer la Beste, mais que la pro-
 chaine Campagne on verroit....
 Sur ce qu'on luy objecta que
 peut-estre les Czars ne luy don-
 neroient plus de commandement
 des Armées, il repondit qu'en ce
 cas il se feroit Moine, & il par-
 ut là-dessus. On ajoute qu'en
 entrant en Campagne il déplo-
 roit charitablement la destinée
 du Kam, qu'il alloit envelopper
 par cette multitude d'hommes
 qu'il traînoit après soy.

Ces nouvelles ne changerent rien aux résolutions du Conseil. On se prépara à recevoir Sultan Nuradin, qui selon les apparences devoit bien-tost nous tomber sur les bras après la retraite des Moscovites qui le tenoient en échec sur le Boristene. Le Roy fit partir le Prince son Fils pour l'Armée, où il fut reçu avec toutes les démonstrations imaginables de soumission & de déference. Il partit luy-mesme le lendemain, & posta son Camp à Yaslovikz, Place autrefois considerable, qu'il reprit sur les Tarcs l'armée qui suivit le secours donné à Vienne, où il ne s'est rien passé de considerable, que de frequentes échafourées des Tartares qui venoient taster nos Troupes. Ily en avoit cinq-cens dehors lors que l'Armée s'appro-

cha de Caminiek. Comme ils n'y purent rentrer, ils tinrent les Bois des environs de nostre Camp, & le harcelèrent toutes les nuits: La moitié de cette Horde s'avança en Volinie; d'où elle ramenoit huit cens Paysans, mais où elle rencontra un General Cosaque nommé Paly avec un Seigneur Polonois, Frere du Chevalier Lubomirski, qui luy offerent ces infortunez Esclaves, & défirent entierement le Party Tartare, à vingt ou vingt-cinq prés qui se sauverent de vitesse de cheval.

Cependant on eut des avis certains que les Tartares estoient au Budziac, de retour des bords du Boristene; que le Seraskier avoit envoyé un gros Party vers Caminiek pour apprendre des nouvelles de nostre Armée, lequel Party avoit passé le Niester

bien au deffous de la Place, & que nos Ponts sur ce fleuve estoient fort avancez. Cependant nostre Armée grossissoit tous les jours, & le Prince y avoit amené l'Artillerie. Elle consistoit en soixante pieces, & huit mille six cens Bombes ou Carcasses, le Roy ne s'estant reservé auprès de luy que six Compagnies de Pancer-
 nes, trois de Reistres, deux d'Infanterie, quatre de Dragons, deux de Janissaires, deux de Heidoques, avec un Tabor de neuf cens Chariots. Le Samedi 30. Le Prince & les Generaux posterent leur Camp à un quart de lieue de Caminiek, & reconnurent le mesme jour la Place pour trouver le lieu avantageux pour la Batterie que fut jugé tel au delà de la Riviere de Sinœrix, laquelle fait une

presqu'isle de la butte où cette Ville est bastie. Le Dimanche l'Armée passa le defilé de cette Riviere & du Valon, & fit la Batterie contre la Place du costé de la Valaquie, contre l'attente des Turcs & de tout le monde qui a cru jusques icy que Caminieck n'estoit prenable que par une teste de Plate-forme, où sont les Chasteaux dont la Ville est couverte; de sorte que toute leur Artillerie estant dans ces Forts, on ne tira sur nous que de trois endroits, avec neuf pieces de Canon seulement, quatre en un endroit, trois en un autre, & deux sur une Tour, & les gens hors d'œuvre ont compté cent cinquante volées le Samedi, & un peu plus de trois cens le lendemain. Le Lundy 1. Septembre à midy, la premiere

Bombe fut tirée. Les Turcs qui s'y attendoient, ou avoient abatu les toits des Maisons, ou se tenoient prêts à éteindre le feu, car quoy que nos Bombardiers adressassent assez juste, & que nous ayons veu les effets ordinaires sur des Maisons de bois, un moment après tout estoit étonfé. Les Turcs cependant firent ramener l'Artillerie des Chasteaux sur les Ramparts de la Ville, & nous les voyions dans un fort grand mouvement, car nos Batteries estoient si près qu'on distinguoit, & la couleur des habits, & la situation des hommes qui estoient aux murailles ou dans les rues. Vous sçavez qu'on voit ce qui s'y passe de dessus les hauteurs dont la Place est commandée. Le Mar- dy 2. on poussa la Batterie jus-

ques à la portée du fusil , du bord de ces hauteurs qui tiennent lieu de contrescarpe , & on en fit deux de douze Mortiers. On tira mesme quantité de boulets rouges , dont l'effet fut empesché par une fort grande pluye qu'il fit depuis six heures du soir jusques à midy du lendemain.

Pendant ce temps , les Tartares informez de ce qui se passoit devant la Place qu'ils creurent assiegée , partirent du Budziac , & s'avancerent a nous à grandes journées ; ce qui obligea le Roy de mander au Prince de decamper & de revenir en deça du Senotrix , pour n'estre point enfermé entre l'Armée ennemie & Caminiek. Le Roy luy mesme alla chercher un poste vers le Niester le Mercredi 3. pour s'approcher de nos ponts , & les passer.

afin de retenir les Tartares en Valaquie, & leur dessein estoit de traverser la Riviere au dessous de Caminick, & de marcher sur nos Terres. Le Roy estant arrivé au Niester, qui passe à deux lieues de son Camp de Yaslovicks, trouva un retranchement dans le bois des environs, & des Payfans enfermez qui gardoient ces vives, & un Bac contre les Ennemis. Le Roy apprit en ce lieu qu'il y avoit de l'autre costé un Envoyé Tartare de la part de Sultan Nuradin, qui demandoit à venir au Camp. Il resolut de l'aller attendre dans celui de Yaslovicks, & Sa Majesté y retourna le jour mesme à onze heures du soir. Cependant l'Armée suivant ses ordres, repassa en deça du Sinotrix le Mercredi; dans le Tabor pour se dis-

*poser à passer en Valaquie , au
devant des Ennemis , qui le
lendemain leudy envoierent un
Party considerable pour taster
nos Forrageurs ; & apprendre
ce qui se passoit parmynous. Le
Vendredy , nous nous approcha-
mes des Ponts du Niester , dans
le dessein de passer ce Fleuve le
iour suivant , ce qui a esté diffe-
ré , aussi bien que la Reception
de l'Envoyé Tartare , qui est dans
une petite Ville sur le Niester
à deux lieues du Camp de Yas-
lovichs où le Roy attend les
nouvelles assurées de la Mar-
che de Sultan Nuradin , comme
tous les ordres de Sa Maïesté
pour continuer la nostre.*

Il y a quelques années que
je vous parlay de l'établif-
sement de l'Opera de Marseil-

le. l'ay à vous dire aujourd'huy qu'un fort habile homme en établit un à Lion , dont les premieres representations commenceront au mois de Janvier prochain. Il y a sujet de croire que le succès en sera grand , puis qu'on a couru aux repetitions avec beaucoup d'empressement , & que ceux qui en ont vû les premieres , y ont pristant de plaisir , que la foule ayant augmenté , on a esté obligé de prendre de l'argent aux dernieres qu'on a faits , le Public ayant demandé en grace qu'on le receust. *Phæton* est le premier Opera qui sera representé , & l'on doit continuer ces divertissemens par l'Opera de *Bellerophon*.

M. le Comte de S. Vallier s'estant démis volontairement de sa Charge de Capitaine des Gardes de la Porte, M. le Comte de la Chaise, Senéchal du Lionnois, & Frere du Pere de la Chaise, Jesuite, Confesseur du Roy, en a presté le serment entre les mains de Sa Majesté. Ce Comte est Cadet de sa Maison, qui est ancienne, & alliée aux meilleures Maisons du Lionnois; Beaujolois, Bourbonnois, & Auvergne. Il est aussi allié des Maisons d'Alegre & d'Urfé.

On vient de m'apprendre la mort de Madame de Charney. Elle s'appeloit Louïse Larcher, & estoit Femme de Messire Nicolas-Louïs-François Lotin, Seigneur de

Charny, Saint Pery Avy, Vaire, & autres lieux, Chastelain de Chauny, President en la Cour des Aides de Paris, & auparavant Conseiller au Parlement de Mets. Ce President est d'une ancienne Famille dans la Robe, qui porte *échiqueté d'argent & d'azur*. Robert Lotin, S^r de Charny, receu en 1480. Conseiller au Parlement de Paris, estoit son quatrième Ayeul. Il épousa Marie Agucnin le Duc, d'une Famille qui a donné un President au Morrier, un Procureur General, & autres Officiers au Parlement de Paris, & il en eut Robert Lotin, S^r de Charny, Conseiller en la Cour des Aides, qui de Louise Hurault, de la Famille des Hurault de

Chiverny, dont il y a eu un Chancelier de France, laissa Guillaume Lotin, S^r de Charny, Maistre des Comptes à Paris. Ce dernier ayant épousé Jeanne Bochart, de la Famille des Bochart, S^r de Champigny & Sarron, dont il y a eu un premier President au Parlement de Paris, fut Pere d'un autre Guillaume Lotin, S^r de Charny, President aux Requestes du mesme Parlement, lequel s'estant marié avec Magdeleine Morin, fille de Jean Morin, S^r de Martilly, en eut François Lotin, S^r de Charny, Conseiller en la Grand' Chambre du Parlement de Paris. C'estoit le Pere de M. le President de Charny, & de Messire Isidore Lotin de Charny, Con-

seiller au Grand-Conseil, & en la Chambre Souveraine de l'Arsenal. Ils sont tous deux Fils de Dame Elizabeth Gamin, Fille d'un Conseiller au Parlement de Paris. Cette Famille est alliée aux de Longueil, le Prevost, le Iau, de Halus, Acaric, de Soulfour, de Lauzon, Berziau, Huault de Montmagny, de Marles, & autres.

Comme vous me marquez avoir leu avec plaisir toutes les Nouvelles que je vous ay mādées des Ambassadeurs de Siam, depuis leur départ de France, j'y dois ajouter, que les Jesuites qui en ont toujours de tres-curieuses, & de tres-fidelles, en ont eu depuis celles qui sont venuës du Cap de Bonne-Esperance,

& qu'ils ont reçu des Lettres qui marquent l'arrivée des Ambassadeurs, & de nôtre Flote devant Bantam. Je n'en sçay pas encore bien le détail; mais il me paroist par tout ce que j'en ay entendu dire que le Gouverneur a fait aux François un accueil beaucoup meilleur que la dernière fois qu'ils passerent devant cette Place. Ceux qui ont des Parens ou des Amis sur cette Flote, ou qui par d'autres interets doivent souhaiter qu'elle arrive heureusement à Siam, ont lieu de se réjouir de ces nouvelles.

On ne peut rien ajouter à la desolation dans laquelle se trouve la Ville d'Alger, par la prise de la moitié des

vingt-fix Vaisseaux Corsaires qu'elle avoit en Mer. Ce malheur la prive non seulement des prises dont ces Vaisseaux l'enrichissoient tous les ans, mais encore des Vaisseaux mesmes, qui ne luy rapporteroient plus rien & qui auroient pu luy valoir beaucoup. Ce n'est pas encore tout; les autres Vaisseaux de ces Barbares sont tellement épouvantés, qu'ils n'osent plus se montrer de peur d'estre pris par ceux du Roy de sorte qu'il n'en est que tres-peu retourné à Alger; & pour surcroist de crainte, ils entendent parler d'un nouvel Armement de Mer capable d'exterminer des Puissances qui seroient beaucoup supérieures à la leur. Cette ma-

niere de le poursuivre vivement les met hors de toutes mesures. Leurs Vaisseaux avoient toujours été meilleurs voiliers que les nostres, & ils ne croyoient pas que nous leur puissions jamais faire de dommage considerable sur Mer ; mais tout est changé sous le Regne du Roy , & mille choses qui jusques icy avoient paru impossibles , sont devenuës aisées dès que ce Monarque a voulu les entreprendre , tant elles sont bien concertées & bien exécutées. Le dernier Vaisseau que les Algeriens ont perdu a esté pris par Mr le Marquis d'Amfreville, Chef d'Escadre qui commande le Vaisseau le *Serieux*. Il le rencontra sur la fin du mois passé.

dans les Mers de Sardaigne, & le gros temps qu'il faisoit, ne l'ayant point empesché de l'attaquer, il le fit d'une maniere si vigoureuse, que les Corsaires ayant esté mis hors d'estat de combattre, furent contraints de le faire échoüer vers la coste Meridionale de Sardaigne du côté de l'Isle de Saint Antioco, près de la petite Isle de Vacca. Ce Vaisseau estoit monté de trente-six pieces de Canon & de trois cens hommes. Il y avoit quarante-six Esclaves Chrestiens, presque tous François. Mr le Marquis d'Amfreville les délivra, & ramena à Toulon cent quatre-vingts Turcs. Il y arriva le 4. de ce mois. Le Vaisseau Corsaire fut relevé & remis

212. MERCURE

en Mer, mais un coup de vêt
l'ayant séparé de ce Marquis,
il alla échouër sur les costes
du Languedoc. Tous les
hommes ont été sauvez avec
les Canons & les Agrets.

Le vray mot de la premiere
Enigme du dernier mois é-
toit *l'Ancre*, & il a esté trou-
vé par Mr Digeon de la Fon-
taine des Blancs-manteaux;
le beau Cler de la ruë Sainte
Avoye, & la charmante &
incomparable Nannon Glo-
que du Ponteau de Mer.

La seconde a esté expli-
quée sur *le Balay* qui en estoit
le vray sens, par Mrs Morel
de la Chapelle, Officier de
la Marine; Louïs Cimard
Ecolier en Droit, ruë Percée;
le fidelle Amant de la char-
mante Aimée de la Place

Maubert ; l'Homme armé
 près les Blancs-manteaux ;
 le Conquerant dans son
 quartier d'Hiver ; le Jardinier
 sincere de Troye ; le Gendre
 disgracié de la mesme Ville,
 ou l'Amoureux de la Belle
 Agnes de Sezane , l'Histo-
 rien du Vivien de la ruë de
 l'Arbre sec ; le Cœur brodé
 de la ruë Comtesse d'Artois ;
 l'Estempois du Crucifix S.
 Jacques ; Mademoiselle M.
 M. D. TH. Lyonnoise , âgée
 de 14. ans ; l'Aimable Brune
 de Montagny de Flye ; l'As-
 semblée jolie de la ruë de
 l'Arbre-sec , & la trop Fiere
 du Chapeau rouge de la ruë
 des Lombards.

Ceux qui ont expliqué
 l'une & l'autre Enigme, sont
 M^{rs} l'Abbé Harcoüet ; Bou-

cher , ancien Curé de No-
 gent le Roy ; de Beauregard ;
 Viole de la rue Baubourg ;
 Gruon de Neuville ; Bo-
 bance proche Caudebec ; I.
 Crespeau rue de Lamoignon ;
 Loutdet ; le joyeux Voisin
 de la rue de Baillet ; Dire-
 cteur du Palais de Bâchus de
 la rue de l'Arbre-sec ; le Re-
 maide de la rue des Petits-
 Champs ; le Genie ; l'Incon-
 stant puny & son aimable
 Cousine ; le grand Maistre de
 l'Observatoire de S. Germer
 de Flye ; le Berger Nicaise
 Hermite de Fontevraut ; Ni-
 colas le grand Veneur ; le
 Chevalier de Sainte Anne
 mort & resuscité par les soins
 de l'aimable Angelique de
 Mante ; le Chevalier des Es-
 chaudes de la rue de l'Arbre-
 sec

fec; le bon Amy des Muses
 de Lyon; Mesdemoiselles de
 Marcilly, de Bernay; Gaillon
 rue Saint Martin; Nicot Ro-
 maine; Querven de Brest; de
 Eatonville de saint Leger des
 Breaux; Boquet de Dieppe;
 l'Aimable & spirituelle Fille
 du plus genereux Amy; la
 Belle de Troyes à l'Anagra-
 me *Raye te Heros inutile*; la fi-
 dèle Fançon, & la grande
 Anachorete; la Belle indiffe-
 rente de la rue des Petits
 Champs; la Belle Marguerite
 de la rue de Louÿ; la belle Bru-
 ne du coin de la rue aux
 Ours; la charmante Voisine
 de l'Argus de la rue Saint
 Martin; l'aimable Clarice de
 la vieille rue du Temple,
 l'Inconstante de la Clef d'ar-
 gent de la rue S. Denis; l'Ai-

Decembre 1687. K

mable inconnuë du quartier
S. Jacques; l'Aimable Lysette
de la ruë S. Louïs du Marais,
la Belle & spirituelle Librai-
re de la ruë S. Jacques, le pe-
tit Antoine de Picardie; le
plus jeune Commis au
Greffe du Parlement, & les
grands Devineurs d'Abbe-
ville.



EXPLICATION DES Enigmes du Mercure pre- cedent par M.M.M. Lyon- noise.

I. *Q*uelque obscur & profond
qu'on trouve mon séjour
Je fais assez de bruit sur la terre
& sur l'Onde,
Pour estre reconnu des plus grands
Rois du Monde.

Et je me fait mieux voir à minuit
que de jour.



Plus on veut m'enfermer plus ie
deviens le Maître

Je ne reconnois point ny barriere,
ny Loy;

Il n'est point de Heros qui n'ait
besoin de moy,

Ny de fort Boulevard, qui resiste
au Selpetre.



II. Je ne parois jamais sans ser-
vante ou Laquay,

On m'introduit souvent par tout
jusques au Louvre

Mille estre tres-superflus redou-
tent mon abord

Il n'est point de Fenêtre & de
Porte qu'on n'ouvre.



Ie ne parois jamais sans servan-
te ou Laquay,

*Quand ie marche tout fuit le
 Roy même m'évite,
 Et ie donne la chasse au plus
 charmant merite
 Je fais bien du fracas pour un
 simple Balay.*

C'est une jeune Lyon-
 noise de qualité, qui promet
 beaucoup dans la republi-
 que des Lettres, elle possède
 la Cosmographie en toutes
 ses parties, la science He-
 raldique, l'Arithmetique, la
 Geometrie, les Fortifica-
 tions, la Langue Françoisé,
 elle commence d'entrer dans
 la belle Philosophie; c'est
 une jeune Muse qui ne
 charme pas moins par les
 qualitez de l'esprit, que par
 les traits du corps; son natu-
 rel & son éducation l'élevent

audessus des personnes de son âge & de son sexe. Elle nous fait enfin espérer le rétablissement des belles Sciences dans la Ville de Lyon.

Les deux nouvelles Enigmes que je vous envoie, sont de M. Charon, Principal du College de Cumery en Champagne.



ENIGME.

QUoy que tout seul d'une
ventrée,
J'ay des Sœurs & Freres de l'ait ;
J'ay des Parens, & de nom &
d'effet
Qui ne sont point de ma lignée.



Suis-je petit ? Je plais assez aux
yeux ,
Avec moy quelquefois on s'amuse ,
on badine ,
Mais à coup de bâton l'on me
graisse l'échine
Lors que ie suis un peu plus
vieux.



Je fais pitié , non pas envie ,
Mon sort ne fait point de jaloux ,
Puis que ie reçois mille coups ,
Après ma mort ; comme pendant
ma vie.



En moy j'ay de fort grand défauts
Quoy qu'en rendant de bons ser-
vices ,
Mais ma paresse , & mes caprices
M'attirent presque tous mes
maux.



Quelques mépris cependant que
j'endure,

Je puis me vanter de l'honneur
D'avoir servy de Char, ou plutôt
de monture

Au triomphe d'un grand Sei-
gneur.

AUTRE ENIGME.

JE couche toujours sur la dure,
Je ne me fers jamais de lit,
Mon vestement est sans couture,
Je ne change jamais d'habit.



Comme je n'aime pas le monde,
Le lon du iour ie suis chez moy;
Vois-je quelqu'un faisant ma
ronde,

Je rentre, où ie demeure coy.



L'on me fait une rude guerre,

Bien que mon naturel soit doux ,
 Et pour me garantir des coups
 Je me cache au fond de la terre.



Mais hélas quelle sévérité !
 Dans ce noir creux à peine j'entre
 Qu'on a pour moy la dureté
 De m'y chercher jusqu'en son
 centre.



Vn fâcheux Sergent tout velu
 Vient m'assigner à domicile ,
 Et me poussant d'un air fort resolu
 M'oblige bien de faire gille.



Alors sans nul ménagement
 Lors qu'on me tien ont resous mon
 supplice ,
 Corde , feu , fer , sont le tourment
 Que de mes ennemis prepare l'ar-
 tifice.

Quoy que toutes les Nou-

velles publiques soient remplies du détail de l'Entrée de Mrle Marquis de Lavardin à Rome, & qu'on en voye une infinité de Relations, je croy que vous ne laissez pas d'en attendre une de moy. Je n'ay cependant autre chose à vous apprendre que ce que celles qui sont veritables vous en ont raporté ; car il y a un certain ordre, & de certains faits qui doivent estre semblables dans toutes les Relations, à moins qu'elles ne soient fausses ; mais il y a souvent mille petites particularitez, auxquelles ceux qui ont mesme esté témoins de ce qu'ils écrivent, ne prennent pas toujours garde, & ce sont ces particularitez qui jointes à un détail fort

K 5

exact, & à beaucoup de choses d'oit les unes ont esté omises dans une Relation, & les autres dans une autre, composent celle que vous allez lire. Vous la trouverez même beaucoup plus ample d'as son commencement, puis que je remonte plus haut que n'ont fait les autres Relations.

Le 16. Novembre dernier, Mr l'Ambassadeur & Madame l'Ambassadrice, après avoir entendu la Messe à *Storta*, petit Village à huit milles de Rome, en partirent sur les onze heures du matin, avec tout le grand équipage dont je vous donneray le détail dans la suite de cette Relation. Ils allerent depuis *Storta* jusqu'à *Ponte-*

mole , dans les Litieres de Monsieur le Grand Duc. M. l'Ambassadeur receut dans ce dernier lieu un Courier de M. le Cardinal d'Estrées, & il apprit dans ce mesme temps, que M. le Cardinal Madalchini arrivoit avec trois Carosses à six chevaux; pour luy faire cortege, & que ces Carosses estoient remplis de personnes de qualité. Ce Cardinal & M. de Lavardin mirent pied à terre. Ils s'embrasserent, & se firent des complimens reciproques. Ces complimens n'estoient pas encore finis, lorsque M. le Cardinal d'Estrées arriva avec un cortege de six Carosses à six chevaux. Monsieur l'Abbé de Gesvres Protonotaire Parti-

cipant, & M. l'Abbé d'Her-
vault, Auditeur, de Rote,
estoit avec luy. M. le Cardi-
nal d'Estrées se seroit rendu
plûtost auprès de Mr l'Am-
bassadeur, mais il avoit esté
le matin à l'Audience de Mr
le Cardinal Cibo, ce qui avoit
retardé sa sortie de Rome de
plus de deux heures. Cette
Eminence & Mr de Lavardin
s'embrasserent, & se firent les
complimens qu'il est aisé de
s'imaginer. Les Gentilshom-
mes qui accompagnoient les
deux Cardinaux, estoient
d'une propreté à laquelle on
pourroit donner encore un
nom plus avantageux, &
leurs livrées pouvoient passer
pour belles. Les Carosses de
tous les Representans s'é-
toient aussi rendu au mesme

lieu de Ponte-mole, ſçavoir ceux de Mr le Commandeur Sachetti, Ambaſſadeur de Malthe; de Mrs les Envoyez de Veniſe, & de Savoye, & de Mrs les Reſidens d'Angleterre, & de Portugal. Mr l'Ambaſſadeur d'Eſpagne n'y envoya point, parce qu'il eſt *incognito* dans Rome; mais la maniere dont il en uſa après l'Entrée de Mr de Lavardin, fait connoiſtre l'honneſteté de ſon procédé, ſa magnifique galanterie, ſ'il eſt permis de parler ainſi, & la parfaite intelligence qui eſt entre l'un & l'autre Ambaſſadeur. Entre tous les Caroſſes dont je viens de vous parler, qui ſe rendirent à Pontemole, tous à ſix chevaux, & avec quelque Domestiques.

de ceux qui les avoient envoyez, on y trouva auffi ceux de Mr le Duc de Bracciano, de Mr le Prince de Belmonte, & de plusieurs autres personnes attachées à la France par affection, ou autrement. On appelle à Rome Nationaux ceux qui sont dans les interêts de quelque Souverain, qu'on regarde comme toute la Nation qui est soumise au Prince dans les interêts, duquel ils sont. Les Carosses de Mr l'Abbé de Gevres, Fils de Mr le Duc de Gevres, premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté, & Gouverneur de Paris, & celuy de Monsieur l'Abbé d'Hervault étant arrivez pour augmenter le cortege, & tous les

complimens de ceux qui devoient accompagner Mr l'Ambassadeur étant finis , on commença une nouvelle marche à Pontemole , à la vëuë d'une foule extraordinaire du peuple des environs & de Rome mcsme , que la curiosité , & l'obligant desir de revoir un Ambassadeur de France dans l'Estat Ecclesiastique , avoient attiré jusqu'en ce lieu-là. Ne soyez pas surprise , Madame , si je m'e suis fery du mot de nouvelle Marche, c'est parce qu'il s'en estoit déjà fait une depuis Storta jusqu'à Pontemole , & mcsme assez régulière pour donner au peuple, sans autre accompagnement, le spectacle d'une magnifique Entrée ; mais il en fallut

changer l'ordre à Pontemole , afin de joindre à la nombreuse & superbe suite de M. l'Ambassadeur , tout ce qui estoit venu de Rome pour l'accompagner. Je vous décriray l'ordre de cette Marche, quand je vous auray appris deux choses qui devroient estre renduës publiques à toute la terre, & qui marquent la justice & la prudente prévoyance du Roy, ainsi que la regularité avec laquelle M. de Lavardin exécute les ordres de ce Monarque , & l'exacte application qu'il a à ne rien souffrir qui luy puisse estre contraire. On le pria d'agréer qu'on donnast un vieil habit de ses livrés à un malheureux Banny, qui desiroit rentrer dans

Rome par ce moyen , qu'il regardoit comme une chose qui devoit se mettre à couvert de toutes sortes d'insultes. Mr l'Ambassadeur voulut estre pleinement & seurement informé de quoy cet homme banny estoit coupable , parce que si c'eust esté un cas fortuit , & digne de grace , il auroit put en suivant la bonté de son naturel , se servir des Privileges que les Ambassadeurs de France ont mérité du Saint Siege ; mais ayant sceu que c'estoit un Assassin , il fit de grands reproches à ceux qui luy avoient fait cette demande , & fit dire à cet homme , *Que s'il mettoit le pied dans le lieu de sa Jurisdiction , il l'en feroit chasser.* Il arriva encore

une autre affaire qui a fait connoître que le Roy ne veut rien qui ne soit juste, & qu'on ne peut surprendre Mr l'Ambassadeur. Il s'apperçent en voyant défilér les Calèches & les Mulets qui portoient son équipage, qu'il y en avoit deux ou trois qui n'estoient point à luy, & il voulut sçavoir la cause de cette augmentation de suite. Il apprit que ces Mulets chargez de Bagage appartenoyent à quelques Marchands François qui pretendoient les faire passer francs. Il les obligea aussi-tost de se retirer, en les traitant comme ils le meritoient pour la fraude qu'ils vouloyent commettre, & fit connoître qu'à l'égard des Doüaniers il n'avoit

aucun dessein d'abuser des franchises dont jouissent les Ambassadeurs de Sa Majesté, & qu'on le verroit toujours aussi délicat là-dessus, que ferme à soutenir les droits de la Couronne de France. Je viens à l'ordre de la Marche qui se fit de la maniere suivante.

Cinquante Gentilshommes à cheval estoient à la teste, & marchoient six à six.

Quinze Calèches paroisoient ensuite qui estoient conduites chacune par un homme, & dans lesquelles estoient trente Gentilshommes.

On voyoit après, vingt-trois Chariots de Bagage appelez *Stangues* par les Italiens, & conduits de mesme. Il y a-

voit encore de monde dans
cinq de ces Chariots.

Deux Suisses de Mr l'Ambassadeur, de ceux qui doivent garder la porte de son Palais à Rome.

Un Domestique de Mr l'Ambassadeur allant & venant à cheval, pour faire observer l'ordre de la Marche.

Quarante Chevaux de basts bien chargez.

Vingt Mulets avec de riches couvertures aux Armes de Mr l'Ambassadeur.

Un autre Domestique allant de tous costez comme le premier pour faire marcher en ordre.

Un Sous-Ecuyer.

Quatre Attelages de chevaux pommelez.

Deux Attelages de che-

vaux noirs , les uns & les autres menez par des Palfreniers.

Quinze Calèches.

Un Carrosse à huit chevaux.

Un autre Carrosse à six chevaux.

Deux Littieres. Toutes ces Voitures estoient remplies des Officiers de leurs Excellences , de plusieurs Secretaires , d'un Medecin , de deux Chirurgiens , de plusieurs Valets de Chambre , de quatre Tailleurs , & des Filles qui servent Madame l'Ambassadrice.

Un Ecuyer.

Deux Trompettes.

Vingt Pages bien montez & en habit de Campagne , ayant des Chapeaux bordez

de plumes blanches, des boutons d'orfèvrerie, & des Houffes rouges bordées d'argent.

Aux deux costez des Carrosses, des Caleches, des Litreries & des Pages que je viens de vous marquer, étoient quarante à cinquante Estafiers, aussi fort proprement vestus en habit de Campagne.

Vn grand Carrosse emballé, tiré par huit chevaux gris de souris.

Deux autres à demy desemballés.

Vn grand Carrosse doré.

Le Carrosse de Mr le Cardinal d'Estrées dans lequel estoient Madame l'Ambassadrice & Mademoiselle de Lavardin avec Mr le Cardinal d'Estrées dans le fond

au milieu d'Elles. Mr l'Am-
bassadeur estoit dans l'autre
fond vis à vis de Madame de
Lavardin, & avoit Mr le Car-
dinal Madalchini à costé de
luy. Mr de Gesvres estoit à
la portiere la plus proche de
leurs Excellences, & Mr
d'Hervault à l'autre portiere.
Ce Carrosse estoit attelé de
huit chevaux, & entouré
d'un grand nombre d'Offi-
ciers Domestiques à cheval,
parmy lesquels estoient ceux
de Mr le Cardinal d'Estrées
qui estoient tres-bien mon-
tez.

Cinq Carossez de Mr le
Cardinal d'Estrées, remplis
de Gentilhommes.

Trois de Mr le Cardinal
Madalchini, aussi remplis de
Noblesse.

Les Carosses des Ambassadeurs, Envoyez, & Résidents dont je vous ay déjà parlé ainsi que ceux des Princes Romains, & des autres personnes affectionnées à la France.

Il y avoit plus de deux cens Estafiers depuis la teste jusqu'à la queue, de tout ce qui composoit cette marche.

Elle dura deux petites heures, & se fit depuis Ponte-temole jusques à la porte *del Popolo*, au milieu d'un peuple extraordinairement nombreux & d'un double rang de Carosses, remplis de personnes de qualité. La foule se trouva encore plus grande dans Rome, toute la Ville ayant voulu voir cette En-

tré qui se fit lentement, avec un ordre admirable, & beaucoup de modestie. Jamais le Peuple Romain ne s'estoit trouvé saisy de tant de joyes; aussi la fit-il connoistre par des acclamations continuelles.

En arrivant au Palais Farnese, on y vit les Armes du Pape, du Roy, & de M. l'Ambassadeur, que Son excellence y avoit fait arborrer. Tous les Gentilshommes qui avoient accompagné Mr l'Ambassadeur, se rangerent à droit & à gauche dans la Place, pour faire honneur au Cortège, & pour faire entrer le Bagage & plusieurs environnerent le palais. Son Excellence fit faire encore

Decembre 1687. K

une nouvelle visite du Bagage avant qu'on le déchargéast, afin de voir de nouveau, s'il n'y avoit rien qui deust quelque chose à la Douane. Mr de Lavardin fut à peine entré dans le Palais, qu'il vint deux Gentilshommes de Mr l'Ambassadeur d'Espagne, l'un pour le complimenter, & l'autre pour rendre en mesme temps les mêmes civilitéz à Madame l'Ambassadrice. Il receut aussi des complimens de tous les Ministres Etrangers. Mr le Cardinal d'Estres le traita le soir à Soupe, & le lendemain à Disné, avec toute sa Maison dans le Palais Farnese. Ce fut avec une magnificence extraordinaire. Dès le soir de

son arrivée, cette Eminence fit apporter dans la Galerie de ce Palais, par cent cinquante Officiers, un regale de tout ce qu'on peut trouver de plus exquis en Italie. M. le Cardinal Madalchini, & M. l'Ambassadeur d'Espagne luy en envoyèrent aussi le lendemain, & ils furent tels, qu'il est plus facile de se les imaginer que de les décrire, Mr l'Ambassadeur tient une grand Table matin & soir. Toute sa suite, quoy que très-nombreuse, vit avec un ordre, & une sagesse qui édifie tout le monde. On fait la Priere le matin, & on dit tous les jours plusieurs Messes au Palais, où tous ceux de la Maison sont obligez d'as-

242. MERCURE

sister, ainsi qu'à la Priere du soir. Il est défendu de s'éloigner du Quartier sans permission, & on prend tout le soin imaginable pour faire connoître que la Justice regne par tout où Sa Majesté a quelque pouvoir.

Voicy un autre Air nouveau que vous ne trouverez pas moins beau que le premier.

AIR NOUVEAU.

A *Qui sçait bien aimer il n'est rien d'impossible ,*

Tircis a tant perseveré ,

Il s'est plaint tant de fois, il a tant soupiré ,

*Qu'il a rendu mon cœur sensible.
Je languis quand il est loin de
moy ;*

*Lors que ie le revoy
 Mon plaisir est extrême,
 Jamais je n'aimay rien, & ce-
 pendant je croy
 Que, c'est ainsi qu'on aime.*

Le Roy a donné pendant tout l'Advent, & le jour de Noël, l'exemple qu'il a coutume de donner à toute sa Cour dans les temps de devotion ; & Sa Majesté a souvent entendu les Predications du Pere de la Rue, Jesuite, qui a prêché à Versailles avec beaucoup de zele, d'erudition & d'éloquence. Quand on satisfait des Auteurs aussi delicats que ceux qui l'ont écouté pendant trois semaines, on doit avoir un merite que l'envie est

forcée de respecter.

Les mouvemens sont grands dans un Empire ; lors qu'on en dépossède le légitime Souverain. C'est ce qui vient d'arriver , dans l'Empire Othoman , où le Grand Seigneur a esté dépossédé. On tient qu'avant que de le faire , envoya demander par écrit au Muphti , si on pouvoit chasser du Trône un Sultan , qui bien loin d'étendre ses Etats , n'alloit jamais à la Guerre , & qu'il écrivit au bas, *Que cela soit fait* , qui est leur maniere de répondre sur l'avis de l'approche des Révoltez , il crut qu'on respecteroit en luy le Sang Othoman , s'il n'en restoit plus que luy , & il ordonna au Bostangi-Bachi de faire

étrangler son Fils & son Frere ; à quoy le Bostangi répondit , *Tu n'es plus en pouvoir de me commander , ny moy obligé de t'obeir.* Le Sultan tout en colere vouloit que les Eunuques Noirs l'étranglassent , & voyant qu'ils méprisoient ses ordres, il tira son Cimeterre, & en blessa quelques-uns. On assure que le Visir Solyman , & Ibrahim son Predecesseur relegué à Rhodes, ont été étranglez, aussi bien que le Caimacan , & quelques-uns des principaux Officiers de la Porte , par les ordres de Siaoux Pacha , qui est presentement Grand Visir , & qui avoit marché à Constantinople à la teste de

l'Armée. Le Prince Solymán, Frere du Grand Seigneur dépossédé, a esté mis sur le Thrône, sans qu'un si grand changement ait causé le moindre desordre dans la Ville, les Boutiques n'y ayant pas esté fermées un moment. La dépense pour les Femmes & les Chiens montoit à quinze millions, & on la reduite à trois. Le nouveau Sultan a promis qu'il se mettroit à la teste de l'armée; & Mahomet IV. ayant esté arrêté avec ses Enfans, il a dit que puis qu'il avoit épargné sa vie, il épargneroit aussi la sienne, & le tiendrait seulement prisonnier pendât tout son regne comme il l'avoit tenu pendant tout le sien. Une aussi grande affaire que

celle-là merite un ample détail, & comme il est impossible de le donner qu'après des éclaircissemens qu'on ne peut encore avoir je suis obligé de le remettre au mois prochain.

Je vous parleray en ce temps-là du mariage de Mademoiselle de Bellefon avec M. le Marquis du Chatelet & celui de monsieur le Comte de Florenfac avec mademoiselle de Senneclerre, du Couronnement du Roy de Hongrie, & des Benefices par le Roy.

Je vous envoie le *Chevalier à la Mode & la Desolation des Ioncuses*, qui ont fait tant de fois le divertissement de tout Paris, & que le Sieur

248 M E R C V R E
Guerout , Libraire dans la
Cour-neuve du Palais, com-
mence à debiter. Je suis, ma-
dame, vostre , &c.

A Paris, ce 31. Decembre 1687.





T A B L E.

P relude.	1
Mercuriale du Parlement.	3
M. le Pelletier, Conseiller au Parlement, est receu en survivance de la Charge de President au Mortier.	4
Requete des vieilles Fontaines de Paris contre les nouvelles.	6
Leotie curieuse.	11
Mariage de M. le Comte de Tonnerre.	20
Mariage de M. le Marquis de Nesle.	21
Le Portrait du pur Amour.	25
Relation du Siege de Castelnaudoux.	39
Le faux Noble contes.	70
Particularitez curieuses touchant	

T A B L E.

<i>le Tribunal de l'Inquisition.</i>	77
<i>Eglogue.</i>	144
<i>Morts.</i>	150
<i>Lettre d'un nouveau Converti.</i>	157
<i>Abbaye donné par le Roy.</i>	161
<i>Fable.</i>	102
<i>Service du bout de l'an de feu</i> <i>Monsieur le Prince.</i>	164
<i>Madrigal.</i>	168
<i>Histoire,</i>	169
<i>Relation de toute la Campagne</i> <i>des Polonois.</i>	186
<i>Etablissement de l'Opera à Lyon.</i>	202
<i>M. le Comte de la Chaise est re-</i> <i>ceu Capitaine des Gardes de</i> <i>la Porte.</i>	204
<i>Mort.</i>	205
<i>Arrivée des Ambassadeurs de</i> <i>Siam à Bantam.</i>	207
<i>Etat des affaires d'Alger.</i>	208
<i>Noms de ceux qui ont deviné les</i> <i>Enigmes.</i>	209

T A B L E.

<i>Enigmes,</i>	220
<i>Description de l'Entrée de M. le Marquis de Lavardin à Rome.</i>	
225	
<i>Exemple de piété du Roy, & de toute la Cour pendant l'A- vent,</i>	226
<i>Nouvelles de Constantinople.</i>	227

Fin de la Table.

Avis pour placer les Figures.

LA Ville d'Athenes doit
regarder la page 69

L'Air qui commence par *Cli-*
mene me manque de foy, doit
regarder la page 143

L'Air qui commence par, *A*
qui ſçait bien aimer il n'eſt rien
d'impoſſible, doit regarder la
page 242

THE
HISTORY
OF
THE
CITY
OF
NEW
YORK
FROM
1624
TO
1898
BY
JOHN
B. HOGAN
AND
JOHN
W. HOGAN
NEW
YORK
1898

4

